Nations Unies A/72/PV.13

Assemblée générale

Soixante-douzième session

Documents officiels

13e séance plénière
Jeudi 21 septembre 2017, à 15 heures
New York

Président : M. Lajčák . . . . . (Slovaquie)

En l'absence du Président, M. Skinner-Klée (Guatemala), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 35.

Allocution de M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à souhaiter la bienvenue à S. E. M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sánchez Cerén (*parle en espagnol*) : En cette Journée internationale de la paix, j'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session les résultats enregistrés par la République d'El Salvador et les défis auxquels elle est confrontée relativement au programme mondial. Je voudrais exprimer notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement mexicains qui font face aux répercussions d'un tremblement de terre dévastateur, ainsi qu'avec les pays des Caraïbes et les États-Unis touchés par des ouragans.

El Salvador souscrit au thème central retenu pour le présent débat et convient qu'il importe de poursuivre cette vision aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la réalisation des objectifs de développement durable. Le Programme 2030 est un outil important pour les processus de dialogue et de concertation en El Salvador. Nous avons participé aux discussions du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, où nous avons partagé nos données d'expérience, et nous avons présenté notre premier examen national volontaire sur la mise en œuvre du Programme 2030.

El Salvador a un programme national de développement durable qu'il concrétisé au travers d'une architecture institutionnelle qu'il a créée pour le mettre en œuvre. Nous consacrons plus de la moitié des dépenses publiques à l'éducation, à la santé et à la protection sociale afin de réduire la pauvreté extrême et stimuler le développement social, et nous allouons aussi des ressources accrues aux programmes de réduction de la pauvreté.

S'agissant de l'éducation, qui est une priorité pour notre gouvernement, nous avons enregistré d'importantes avancées en matière d'éradication de l'analphabétisme et de renforcement de l'offre éducative inclusive, et nous avons maintenu un taux de couverture élevé dans le primaire ces quatre dernières années, de même que nous avons enregistré des avancées en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et réduit la malnutrition infantile chronique. Nous avons

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org).

17-29592(F)

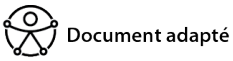

encouragé l'agriculture familiale et aidé les petits producteurs à améliorer leurs revenus, et nous avons assuré la sécurité alimentaire par le biais de processus participatifs et durables.

Pour ce qui est de l'emploi et des possibilités, nous avons mis en place un système national pour aider les jeunes grâce à des programmes visant à renforcer leurs capacités et à les aider à trouver du travail, et nous misons fermement pour ce faire à la création d'un climat favorable à l'investissement étranger. En tant que société, nous sommes tenus de continuer d'œuvrer à l'approfondissement de ces résultats positifs et de poursuivre la mise en œuvre du Programme 2030. Il importe de souligner que nous nous heurtons à d'importants défis, en particulier dans le domaine financier, où il est urgent de conclure des accords qui permettraient de mieux dynamiser le développement économique, ce qui accompagnerait les avancées sociales et bénéficierait à la population.

Pour réaliser le développement durable, il faut que la paix et la sécurité règnent; c'est pourquoi nous avons lancé un processus de dialogue politique multisectoriel qui a débouché sur la formulation du « Plan pour un El Salvador sûr », qui inclut un cadre intégral de lutte contre le phénomène de la violence, l'accent étant placé sur la prévention et sur le plein respect des droits de l'homme. Deux années après le début de son application, nous constatons que ce processus donne de bons résultats, avec une réduction de près du nombre d'homicides de 50 % et des pourcentages similaires s'agissant des extorsions.

Je me dois de signaler que sans une stratégie de financement, l'adaptation du Programme 2030 à la planification nationale sera un exercice complexe. C'est pourquoi je réitère qu'il importe d'urgence de lier le Programme 2030 au Plan d'action d'Addis-Abeba, qui énonce plus de 100 mesures et pratiques visant à générer des investissements susceptibles de stimuler le développement durable dans les 15 années à venir.

Pour ce qui nous concerne, nous avons conçu une stratégie de financement qui sollicite toutes les sources et appelle au partage des responsabilités pour réaliser les objectifs de développement durable au niveau national. Ceci étant, nous reconnaissons que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour éradiquer la pauvreté et les inégalités est un défi pour les pays à revenu intermédiaire, dont El Salvador fait partie. Pour les pays classés dans cette catégorie, il est indispensable que soient levées les mesures qui reposent uniquement sur le revenu moyen, ou uniquement sur les revenus économiques, sans tenir compte des inégalités économiques, sociales et culturelles. C'est pourquoi nous réitérons notre appel à aller plus loin et à songer à utiliser un calcul multidimensionnel.

Il est pertinent aussi de parler de la dette souveraine, qui a des incidences négatives sur le développement, et qui fait qu'il importe en priorité de mettre en place un mécanisme de restructuration qui promeuve une répartition juste et partagée entre pays créanciers et pays débiteurs, sur la base des besoins humains. Par ailleurs, la migration est une question cruciale pour El Salvador. Dans le Programme 2030 que nous avons adopté en 2015, nous avons reconnu la contribution positive des migrants à la croissance inclusive et au développement durable.

C'est pourquoi mon pays a encouragé l'inclusion de la question des migrations dans les objectifs de développement durable et lui a accordé la priorité dans notre plan national de développement durable. Nous considérons que la conclusion d'un pacte mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée représente une occasion à saisir, mais également un défi à relever. C'est l'occasion de traiter la question de la migration depuis une perspective qui garantisse les droits de l'homme et le développement humain, et un défi qui nous engage à éliminer les stéréotypes qui stigmatisent la migration comme un acte lié à la criminalité.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons condamner avec rigueur la xénophobie contre les réfugiés et les migrants lorsque les politiques et les mouvements anti-immigration prennent de l'ampleur dans le monde entier. C'est pourquoi mon pays considère qu'il est fondamental de reconnaître la participation et la contribution positives des migrants dans les sociétés d'accueil et leurs effets positifs sur le développement durable. Un exemple de cette contribution est le statut de protégé temporaire dont bénéficie notre population aux États-Unis, pour laquelle nous demandons une prorogation de statut.

Nous devons faciliter les conditions permettant la régularisation du statut migratoire de ces personnes, favoriser leur droit d'intégration à la culture, au marché du travail, à la santé, à l'éducation et au logement, et reconnaître leurs contributions aux économies des sociétés d'accueil. Conformément à cette position, nous avons présenté devant notre Assemblée législative une initiative visant à régulariser la situation migratoire

des nationaux de pays voisins établis en El Salvador, pour la plupart d'entre eux parce qu'ils y travaillent. En juillet 2017, nous avons également lancé notre politique nationale pour la protection et le développement des migrants salvadoriens et de leurs familles, instrument destiné à protéger et à promouvoir davantage le développement des Salvadoriens à l'extérieur, de leurs familles dans le pays d'origine et des populations revenant dans leurs foyers.

Pour instaurer une culture de la paix à l'échelle mondiale, il est indispensable de reconnaître et de privilégier le dialogue et le règlement politique des controverses. En tant que pays qui a connu un conflit armé interne pendant plus d'une décennie et qui n'a pu trouver des solutions durables que par la voie du dialogue et de la négociation, nous savons très bien l'importance des moyens pacifiques pour surmonter les différends. Dans ce contexte, nous saluons les nouveaux efforts de dialogue entre l'opposition et le Gouvernement vénézuélien. Nous félicitons le Président de la République dominicaine, M. Danilo Medina, de cette initiative si importante.

Par ailleurs, j'appelle les États-Unis à mettre fin à l'embargo économique qu'ils imposent à Cuba, pour entamer ainsi un nouveau chapitre de notre histoire et tourner notre regard vers le progrès et vers l'avenir. Nous espérons que les relations entre ces deux nations voisines évolueront et que l'on évitera de prendre d'autres mesures unilatérales qui vont à l'encontre du progrès et du bien-être des deux peuples.

Mon pays continue d'appuyer fermement toutes les initiatives visant à promouvoir et à renforcer le régime de désarmement, la maîtrise des armements et la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, afin de parvenir ainsi à la sécurité internationale et la paix dans le monde. Je réaffirme notre préoccupation face à la menace que représente pour l'humanité l'existence d'armes de destruction massive, dont le recours ou la menace de recours sont une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du droit international et du droit international humanitaire.

Par ailleurs, il faut adopter des mesures urgentes pour lutter contre les effets négatifs des changements climatiques, qui compromettent de plus en plus le développement économique, les ressources naturelles et le bien-être de pays comme El Salvador, faible émetteur de gaz à effet de serre. Nous sommes très inquiets face aux éventuelles régressions en ce qui concerne le consensus international sur la lutte au niveau multilatéral contre les effets négatifs des changements climatiques.

Je souhaite terminer en soulignant le fait que dans mon pays, les accords de paix que nous avons signés en 1992 et dont on a célébré le vingt-cinquième anniversaire nous ont enseigné que les plus grandes conquêtes sont celles qui se gagnent par le travail et la volonté de tous. Dans ce cadre, je tiens à remercier le Secrétaire général d'appuyer et d'accompagner le processus de dialogue national que nous sommes en train d'élaborer en El Salvador et qui en est à sa deuxième phase de recherche d'accords.

Dans ce même esprit de travail conjoint et de coopération, j'invite les États Membres à s'unir autour du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en nous concentrant véritablement sur les personnes, pour que personne ne soit laissé de côté et que tous les habitants de cette planète vivent dignement et dans un environnement pacifique.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'El Salvador de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Assoumani : C'est un honneur toujours renouvelé de s'adresser à l'Assemblée générale. À cette occasion, je voudrais, de prime abord, me joindre aux éminentes personnalités qui m'ont précédé à cette tribune pour exprimer la grande compassion du peuple et du Gouvernement de mon pays, l'Union des Comores, à l'endroit du peuple et du Gouvernement des

États-Unis, pays hôte de cette auguste Assemblée, suite au passage de l'ouragan qui a dévasté récemment l'État du Texas.

Je voudrais également, en tant qu'insulaire, exprimer toute notre sympathie à l'endroit du Gouvernement français et aux peuples des pays et îles des Caraïbes, tant pour les lourdes pertes humaines que pour l'immensité des dégâts matériels subis, à la suite de l'ouragan Irma qui a durement frappé ces territoires. Ces catastrophes naturelles à répétition sont un criant appel à l'ordre aux climato-sceptiques, pour leur rappeler que l'heure est à l'engagement et à l'action pour atténuer, dans la mesure du possible, tout ce qui peut engendrer les menaces dévastatrices liées au dérèglement climatique.

Je voudrais, enfin, associer la voix de l'Union des Comores à celles qui se sont exprimées ici, pour présenter nos condoléances les plus attristées et notre pleine solidarité au Gouvernement et au peuple mexicains, à la suite du puissant séisme qui vient de frapper le centre du Mexique, et qui a causé des centaines de morts et de disparus, ainsi que d'immenses dégâts.

Qu'il me soit permis de vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de cette soixante-douzième session de l'Assemblée générale de notre chère organisation et, d'afficher un réel optimisme pour la réussite de nos travaux, sous votre conduite d'homme d'État plein d'expérience. Votre prédécesseur, S. E. M. Peter Thomson, mérite tout autant l'admiration et la reconnaissance de ma délégation et de tous, pour s'être remarquablement investi avec brio dans l'accomplissement de sa mission durant la précédente session.

Enfin, au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, et à toutes les composantes de notre prestigieuse institution, nous renouvelons notre disponibilité à apporter notre modeste contribution dans la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que de la paix et de la sécurité, pour lesquelles ils œuvrent constamment avec abnégation et dévouement.

Mon pays, l'Union des Comores, au nom duquel je m'exprime, mesure la responsabilité qui pèse sur la communauté internationale devant la gravité de la situation que connaît le monde et les inquiétudes qui traversent les peuples. Aussi voudrais-je ici exprimer notre attachement à l'ONU et saluer l'action qu'elle mène face aux défis actuels et aux menaces qui pèsent sur la paix, la stabilité et la prospérité collectives. Je salue la pertinence de la thématique retenue pour cette soixante-douzième session de l'Assemblée, qui nous permet de mettre en exergue le lien de plus en plus évident entre l'environnement, la paix et la sécurité.

Qu'il me soit alors permis ici de renouveler notre hommage aux Gouvernements français et marocain pour la réussite successive des travaux des vingt-et-unième et vingt-deuxième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, incitant chacun de nos pays, nos États insulaires en particulier, à mettre en avant tout ce qui relève de la survie de la planète.

Le thème général de nos débats, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », inclut de nombreux sujets au centre des préoccupations de la communauté internationale, dont les migrations, la diplomatie préventive, la prévention des conflits, le développement durable et la réforme de l'Organisation. Parler de l'être humain, c'est aussi évoquer les droits de l'homme, et surtout la dignité humaine, qui sont un objectif primordial de l'Organisation. Le réchauffement climatique, les migrations, les conflits, les guerres et le terrorisme sont autant de défis auxquels tous les continents, et l'Afrique en particulier, sont confrontés et qui appellent des réponses très urgentes.

Le terrorisme, cette négation absolue de l'humain, est devenu un fléau, que nous condamnons et que nous devons combattre ensemble, sans merci, à l'échelle planétaire avec toutes nos forces. Je me permets à ce sujet d'appeler au refus de la confusion dangereuse et de l'association malheureuse des termes terrorisme et islam. Il n'y a pas de terrorisme islamique, comme on n'a jamais parlé de terrorisme catholique ou juif. Il n'y a pas de terrorisme islamique, comme il n'y a pas de terrorisme chrétien ou juif. Les terroristes n'appartiennent à aucune croyance. Les terroristes sont tout simplement des barbares.

Mon pays, l'Union des Comores, que j'ai l'honneur de diriger, est un pays où la population est éduquée dans la pratique d'une religion, l'islam, qui prône l'amour du prochain ainsi que la tolérance et recommande le respect de la dignité humaine, des principes aux antipodes des actes lâches et barbares de groupes agissant sans foi ni loi, et qui ne sauraient en aucun cas être assimilés à ce que nous croyons depuis plus d'un millénaire.

Nous condamnons sans réserve les atrocités dont sont victimes les minorités et les communautés,

hier, malheureusement, en Bosnie-Herzégovine contre les musulmans et aujourd'hui en Birmanie contre les Rohingya, ainsi que les autres minorités partout ailleurs, dont le caractère inhumain et sauvage choque d'autant plus les consciences qu'elles relèvent d'une violence extrême visant un nettoyage ethnique contre les plus démunis. J'ose espérer que l'Organisation saura défendre les droits les plus élémentaires des opprimés, indépendamment des considérations d'origine, de race, de sexe ou de croyance.

Quelle priorité donnons-nous à l'être humain devant des scènes aussi macabres et des droits de l'homme bafoués au quotidien? La communauté internationale doit absolument agir pour mettre un terme à ces agissements et sanctionner leurs auteurs, au risque de perdre sa crédibilité aux yeux des peuples qui ont le regard rivé sur notre institution, en droit, en devoir et en capacité de leur assurer protection, dignité et bien-être.

C'est en garantissant la paix, la sécurité et les droits humains que nous pourrons faire collectivement la promotion des objectifs de développement durable, en particulier pour un quotidien décent, la santé pour tous, l'égalité des sexes et l'éducation pour des nouvelles générations dont les possibilités technologiques présentent d'infinies potentialités. L'objectif 7 de développement durable vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable. L'absence d'un accès généralisé à l'électricité constitue en effet une entrave à la croissance durable, notamment en Afrique.

En Union des Comores, nous avons réussi en un an à enrayer les pénuries d'électricité et les délestages permanents qui plombaient notre économie, nos entreprises et nos foyers et à sortir le pays d'une longue crise énergétique. Mais passée l'urgence, il nous faut confirmer ces résultats dans la durée par une politique énergétique à moyen et long terme en adéquation avec notre volonté de bâtir une économie nouvelle, à faible empreinte carbone, grâce au développement des énergies renouvelables. Pour y réussir et réaliser les 17 objectifs de développement durable, nous devons certes compter d'abord sur nous-mêmes et sur nos propres ressources. Toutefois, nous avons besoin de la solidarité internationale, mais aussi des industriels, des banquiers et des investisseurs internationaux.

L'Union des Comores, qui a renoué avec la stabilité politique et a connu trois alternances pacifiques au sommet de l'État ces 15 dernières années, offre aujourd'hui une politique incitative, des mesures d'accompagnement et un code des investissements des plus attractifs.

Mon pays, en tant que de petit État insulaire en développement, subit de nombreux aléas de tous ordres. Néanmoins, la volonté de mon gouvernement d'œuvrer pour le bien-être de la population comorienne nous a conduits à nous fixer un objectif, celui de faire de l'Union des Comores un pays émergent à l'horizon 2030. Un grand optimisme nous anime et nous fait espérer que les indicateurs témoigneront de notre avancée vers cet objectif ambitieux et exaltant. C'est ainsi que les grandes orientations que mon gouvernement s'est fixées convergent vers la concrétisation de cet objectif, soutenues en cela par une stratégie nationale de développement.

En outre, les grands chantiers en cours ou retenus pour démarrer dans un futur proche visent à doter mon pays des moyens adéquats dans les domaines énergétique, des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, de la relance de l'économie et de l'établissement d'un cadre permanent de concertation qui rapprochera le secteur privé du secteur public et offrira à la société civile et aux partis politiques l'opportunité de jouer pleinement leurs rôles.

C'est pourquoi, à l'initiative des sages et leaders de notre pays, qui vise à lancer un dialogue inédit et inclusif entre les différentes composantes et forces vives de la nation comorienne, il est prévu de tenir des assises nationales en décembre prochain en vue de faire le bilan de 42 ans d'indépendance. Il s'agit d'un cadre national inclusif et élargi n'excluant aucune force vive nationale, et qui s'attribue la mission d'évaluer le passé et d'en tirer les leçons pour se projeter vers un meilleur avenir dans de meilleures conditions.

Ainsi, ai-je, sans réserve, adhéré à cette démarche participative, inclusive et représentative, et les débats aboutiront aux conclusions sur tout ce qui renforcera la paix, la sécurité, la quiétude et la stabilité du pays et déterminera son avenir en tirant les leçons du passé. Et c'est dans cette optique et pour que ce grand rendez-vous aboutisse à des conclusions historiques au profit de notre peuple, que je demande le partenariat et l'accompagnement de la communauté internationale et des institutions internationales et régionales, à qui je voudrais ici renouveler une fois encore notre gratitude et nos remerciements les plus sincères pour leur accompagnement sans faille, surtout lorsque les Comores ont failli sombrer dans le chaos, il y a de

cela 20 ans. C'est avec leur concours inestimable, que le pays a retrouvé le chemin de la paix et de la stabilité.

Les déplacements des populations, c'est-à-dire les migrations, déstabilisent à la fois les pays d'origine, mais aussi les pays d'accueil. L'Union des Comores refuse toutefois que le terme d'immigrés soit appliqué aux Comoriens qui se rendent sur l'île de Mayotte, partie intégrante de son territoire restée malheureusement sous administration française. En effet, les milliers de mes compatriotes qui meurent chaque année, dans leur tentative de se rendre à Mayotte, cette partie de leur territoire, ne relève pas d'une question d'immigration. La question de l'île comorienne de Mayotte est relative à l'intégrité territoriale et, 42 ans après l'accession de mon pays à la souveraineté internationale et en l'absence de solution depuis 1975, elle continue non seulement à fragiliser la stabilité politique mais aussi à entraver son développement socio-économique.

C'est pourquoi, je me réjouis de la poursuite du dialogue entre mon pays et la France, dans la recherche d'une solution juste et équitable, conforme au droit international et respectueuse des intérêts de chaque partie par rapport à ce différend sur l'île comorienne de Mayotte. Je prie Allah Tout-Puissant pour qu'Il nous garde en vie, pour que l'année prochaine à cette même tribune, je fasse part à l'Assemblée des résultats positifs et consensuels de ce dialogue.

La France est membre permanent du Conseil de sécurité. Son histoire la relie à la liberté, à la démocratie, à la justice, au respect du droit international et à la promotion de la paix. Elle n'a pas vocation à diviser et à séparer un peuple. Son intérêt comme le nôtre se trouve dans un monde de stabilité et une région de l'océan Indien, paisible, prospère et tournée vers un avenir meilleur.

Au Proche et au Moyen-Orient, la communauté internationale doit se mobiliser davantage pour mettre fin au martyr des milliers d'enfants écrasés sous les bombes et des populations affamées, à l'utilisation des armes chimiques et au processus de chaos et de partition, dans les pays en guerre. La communauté internationale doit sanctionner le recours aux armes chimiques. Nous devons agir pour qu'enfin l'espoir renaisse pour les déplacés et les réfugiés et que ces pays recouvrent leur stabilité et leur intégrité territoriale.

L'absence de solution au conflit israélo-palestinien et le statu quo actuel favorisent l'insécurité et la déstabilisation de cette région. Or, la solution à ce conflit passe par la fin de la colonisation insupportable des territoires palestiniens, la fin de l'injustice et de la violence à l'encontre des populations palestiniennes et le règlement global de ce conflit, vieux de plus d'un demi-siècle, sur la base de la solution à deux États conférant au peuple palestinien son droit à une souveraineté pleine et entière avec Jérusalem-Est comme capitale.

Plus que les discours de solidarité, le soutien aux causes, les condamnations contre les attaques dont sont victimes les pays et les peuples amis et la compassion à l'égard des victimes, plus que les appels au respect du droit des peuples, à la souveraineté des États et à l'intégrité de leurs territoires, nous devons faire preuve de plus d'engagement. En tout état de cause, l'Union des Comores croit à l'Organisation des Nations Unies et en ses capacités à faire face aux défis actuels. L'ONU à laquelle nous croyons doit alors être une institution réformée pour s'adapter aux réalités nouvelles, en mesure de remplir ses responsabilités et de donner des chances de succès à son action en faveur de la paix, de la sécurité et d'une prospérité partagée, dans un monde où il fait mieux vivre. Nous croyons que cette organisation là est possible. Nous croyons que cette ONU là, nous sommes capables de la bâtir ensemble.

Avant de clore mon propos, qu'il me soit permis de saisir l'occasion de l'événement du nouvel an 1439 de l'Hégire pour présenter à l'Assemblée mes vœux, ainsi que mes souhaits de paix, de progrès et de prospérité.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Palaos.

M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E.M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président

de la République des Palaos, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Remengesau (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter S.E.M Miroslav Lajčák pour son élection à la tête de nos travaux à la soixante-douzième session de l'Assemblée générale. Je voudrais également remercier S.E.M. Peter Thomson pour le service exceptionnel dont il s'est acquitté au cours du mandat qu'il vient récemment d'achever en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session.

Les habitants des Palaos tiennent tout d'abord à transmettre toutes leurs sympathies aux personnes dont la vie a été dévastée par la récente série d'ouragans, de typhons, de tremblements de terre et autres catastrophes naturelles survenues en Asie et dans les Amériques. Nous ne devons pas oublier que beaucoup n'ont pas les ressources nécessaires pour reconstruire. La communauté internationale doit faire plus pour s'assurer qu'ils ne sont pas abandonnés. Ces tempêtes record sont un signe avant-coureur du pire à venir sur une planète plus chaude.

Les Palaos, dans le Pacifique, ont connu directement l'impact des extrêmes climatiques. Pour nous, ces super-tempêtes s'apparentent à des bombes à retardement : personne ne sait quand ni où la prochaine explosera, mais nous savons pertinemment qu'elles peuvent réduire à néant des années de progrès en l'espace de quelques heures.

La détermination du Président à axer ses efforts futurs sur la prévention des conflits, la paix, les migrations et une vie décente pour tous sur une planète durable est certainement opportune et adaptée aux réalités de notre génération. En fait, l'attention qu'il porte à ces questions très différentes mais connexes démontre une compréhension claire des temps complexes dans lesquels nous vivons et la nécessité de relier les causes et les effets des défis interdépendants auxquels nous sommes confrontés.

Dans ce monde moderne, nous devons continuer à élargir notre coopération à tous les niveaux – privé, public, sans but lucratif et politique – dans le cadre d'un réseau mondial qui établit des lignes directrices justes et transparentes qui prescrivent comment agir et réagir face à ces questions dynamiques. L'Organisation des Nations Unies est le seul organisme capable de combler ce vide essentiel.

En 2015, en adoptant les 17 objectifs de développement durable, nous avons reconnu qu'un régime mondial fondé sur les droits était nécessaire dans le cadre d'un partenariat mondial si nous voulons éradiquer la pauvreté, lutter contre les inégalités universelles et offrir des opportunités économiques et sociales à tous les peuples du monde.

Grâce à la création de l'objectif 14 de développement durable, nous avons finalement reconnu que les océans sont une ressource qui appartient à tous les peuples du monde et qui doit être protégée en tant que telle. En réussissant enfin à nous mettre d'accord sur l'Accord de Paris sur les changements climatiques, nous avons pris un engagement mondial pour amorcer le processus de réduction des gaz à effet de serre afin de les ramener à des niveaux acceptables.

Pourtant, même si nous avons travaillé dur pour répondre à cette crise environnementale mondiale par des actions conjointes, d'autres problèmes liés à la paix et à la sécurité sont venus occuper le devant de la scène internationale. Au moment où l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) est en train d'être délogé de ses bastions en Syrie et en Iraq, la République populaire démocratique de Corée procède elle à des tirs de missiles et fait exploser des bombes atomiques, voire des bombes à hydrogène, menaçant ainsi la paix et l'harmonie mondiales. Parallèlement, partout dans le monde, des personnes sont obligés de fuir leur pays pour échapper à la violence de plus en plus grande.

Ce sont là des questions qui doivent être traitées à l'échelle mondiale dans le cadre d'institutions et de partenariats plurinationaux forts. Pour que ces efforts soient fructueux à l'ONU, cette dernière doit être renforcée afin que tous ses Membres puissent croire en l'équité et l'efficacité du processus international de négociation et de règlement des différends. Ces questions sont au centre des efforts mondiaux en faveur d'une vie décente pour tous et d'une planète durable.

Je crois que nous pouvons tous convenir que, pour ce qui est de la paix et de la sécurité, bien souvent le développement durable permet de prévenir les conflits et de pérenniser la paix. Mais la paix n'est pas toujours possible et, lorsque tel est le cas, l'ONU doit faciliter les efforts pour faire face à l'agression et à la violence. Les Palaos appuient donc tous les efforts et toutes les résolutions des Nations Unies visant à ramener la Corée du Nord à la table des négociations. La menace brandie contre le peuple innocent de Guam est une menace contre nous tous aux Palaos et dans

toute la région. Les Palaos réaffirment également leur soutien aux efforts internationaux pour éliminer les organisations terroristes telles que l'EIIL et Al-Qaida. Il convient également d'appuyer les efforts déployés par le Secrétaire général pour réorganiser le dispositif et les procédures de l'ONU en matière de paix et de sécurité, car c'est là une composante importante de la réforme d'ensemble de l'Organisation.

Les petits États insulaires en développement du Pacifique sont face à un ensemble singulier de défis concernant la sécurité et le développement. Cependant, la présence de l'ONU dans la région est assez limitée. Je demande instamment au Secrétaire général, dans ses efforts pour mener ce processus, de ne pas oublier le principe directeur qui a permis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir ne laisser aucun pays de côté.

Compte tenu des actions récentes de la Corée du Nord, nous devons prendre au sérieux la nécessité à long terme d'interdire les armes nucléaires. Un bon point de départ serait d'adhérer au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Je dois ici rendre hommage aux dirigeants de mon pays qui, il y a plus de 30 ans, ont pris conscience de la menace que représentent les armes nucléaires et inscrit dans la Constitution des Palaos l'interdiction de l'utilisation, des essais et du stockage des armes nucléaires. C'est en leur honneur que j'ai signé hier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Si nous voulons atteindre nos 17 objectifs de développement durable énoncés dans le Programme 2030, nous devrons regarder la réalité en face et prendre conscience que les coûts pour y parvenir sont très élevés. Le succès nécessitera la mobilisation de tous les partenariats disponibles et le développement des moyens de mise en œuvre requis conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Programme d'action d'Addis-Abeba et aux Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, connues sous le nom d'Orientations de Samoa.

Pour ce qui est des changements climatiques, nous devons continuer à œuvrer à la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris. Je voudrais féliciter mon collègue du Pacifique, S. E. le Premier Ministre des Fidji, Frank Bainimarama, pour son accession imminente à la présidence de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Afin de renforcer ses efforts, les Palaos demandent la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire général pour le climat et la sécurité. La désignation d'un représentant spécial nous aiderait considérablement dans nos préparatifs pour relever ce défi multiforme et contribuerait à améliorer les propositions de réforme de l'ONU.

Mon pays, bien que petit, est très fier de son engagement à mettre en œuvre le Programme 2030. Pour concourir à protéger nos océans, nous avons établi une des plus grandes aires marines protégées au monde. À cet égard, nous tenons à souligner notre appui en faveur d'un nouvel accord de mise en œuvre sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale. Nous avons également appuyé la résolution WCC-2016-Res-050, intitulée « Accroître l'étendue des aires marines protégées pour assurer l'efficacité de la conservation de la biodiversité marine », adoptée par l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles en 2016, qui s'engage à œuvrer en faveur de la désignation d'au moins 30 % des eaux nationales des États côtiers en tant qu'aires marines protégées d'ici à 2030. Nous nous sommes en outre engagés à prendre des mesures en ce qui concerne la pollution marine sous toutes ses formes.

À la réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique, les Palaos ont également appelé les autres pays à devenir parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, un traité international qui contribuera à stopper les transferts par nos ports des poissons et ressources marines pêchés illégalement. Je renouvelle mon appel ici aujourd'hui.

Dans le cadre de notre travail pour sauver les océans, nous saluons la nomination de S. E. M. Peter Thomson, des Fidji, en tant que premier Envoyé spécial du Secrétaire général pour les océans, ce qui est la garantie qu'une attention plus grande encore sera accordée à une de nos priorités les plus urgentes. Les Palaos félicitent cet ami proche venu des Fidji.

Tous ces engagements nécessitent l'appui solide d'une vaste alliance de partenaires. Heureusement, mon pays a une longue histoire de partenariats solides. Les États-Unis continuent de soutenir les Palaos dans leur développement et leur marche vers l'indépendance économique. Nous avons une histoire commune et au fil des décennies nous sommes devenus des amis proches. Nous avons conscience de la relation singulière qui nous

unit. En ces temps difficiles, nous appuyons les efforts déployés par les États-Unis, au nom de la communauté internationale, pour combattre le terrorisme, faire cesser les hostilités en Syrie et réduire la menace nucléaire émanant de la Corée du Nord, et nous y participons. Nous remercions également les États-Unis pour l'appui qu'ils continuent de nous apporter dans nos efforts pour établir notre sanctuaire marin national. Nous sommes impatients de conclure cette année notre accord de libre-association avec les États-Unis, qui sera le reflet de cette relation étroite et singulière.

Les Palaos tiennent également à souligner la grande amitié qui les unit au Japon et le soutien économique très important que nous avons reçu de ce pays au fil des ans. Nous continuons d'exprimer notre appui à l'élargissement et à la réforme du Conseil de sécurité et à l'octroi au Japon d'un siège de membre permanent du Conseil de sécurité. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à la Fondation Nippon pour son généreux soutien en vue de renforcer le partenariat et la collaboration dans nos efforts de surveillance et d'application de la loi dans le milieu marin. Nous tenons également à saluer les très nombreux partenaires à travers le monde qui rendent possibles nos efforts pour assurer un avenir durable, notamment la République de Chine à Taiwan, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Monaco, l'Italie, les Pays-Bas, l'Union européenne, les organisations privées, les organisations non gouvernementales et la société civile, entre autres.

En fin de compte, notre succès dépendra de la mise en place et de la préservation de partenariats véritables et durables à tous les niveaux de la société. Les problèmes qui se posent à nous sont de plus en plus graves, dangereux et de portée mondiale. Ils ne peuvent pas être traités uniquement au niveau national ou régional. À aucun moment de l'histoire de mon pays, ni à vrai dire de l'histoire du monde, il n'a été aussi important d'établir un solide partenariat mondial composé de pays, d'organisations et de peuples sous la forme d'une assemblée de nations dont les décisions soient exécutoires. L'ONU a les moyens de fédérer la communauté internationale autour des problèmes mondiaux qui se posent à nous, sous réserve – et c'est là une condition indispensable – que ses membres soient disposés à admettre ces problèmes et à prendre les mesures nécessaires pour mettre au point et appliquer des solutions adaptées.

En dépit de sa taille modeste, mon pays tient à agir de concert avec les autres nations de l'Organisation pour offrir une vie meilleure à nos enfants, à nos petits-enfants et à toutes les générations futures.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Palaos de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (*parle en espagnol*) : Bien que nous vivions à présent dans un monde agité et dangereux, frappé de surcroît par une crise économique mondiale sans précédent, la Guinée équatoriale participe avec un certain optimisme aux débats publics à caractère politique et diplomatique qui sont consacrés aux questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Nous estimons que les thèmes retenus reflètent l'attachement de chaque nation à réaliser les objectifs énoncés à San Francisco en 1945, de sorte que nous puissions faire advenir un monde de paix, de bien-être et de sécurité pour l'humanité.

Nous tenons à féliciter M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Nous estimons que sa vaste expérience politique et diplomatique, de même que celles de son gouvernement et des autres membres du Bureau, contribueront à orienter nos échanges fructueux pour bâtir un monde meilleur.

Nous espérons en outre que les travaux de la session courante feront fond sur les initiatives de la précédente, au cours de laquelle, sous la direction de

S. E. M. Peter Thomson, l'Organisation des Nations Unies a fait une évaluation correcte de l'état actuel des affaires mondiales. Cela nous pousse d'autant plus à croire que nous pouvons trouver des solutions définitives et durables aux problèmes complexes qui touchent notre planète. Dans cette entreprise commune, l'action du Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, mérite un éloge appuyé, comme en témoigne le choix des questions dont nous sommes saisis.

Il convient de rappeler une nouvelle fois que le Chapitre premier de la Charte des Nations Unies consacre la volonté des États Membres de bâtir un monde de paix et de bien-être pour l'humanité en encourageant les relations amicales et le respect mutuel de l'indépendance et de la souveraineté de chaque nation. Nul État Membre ne devrait considérer qu'il peut se soustraire à cette obligation. Au nom de l'honnêteté politique, nous estimons que tous les gouvernements du monde travaillent au bien-être de leur population, d'où que chaque pays met au point des programmes en faveur des droits fondamentaux, de la démocratisation de la société et du développement socioéconomique.

Toutefois, en dépit de l'optimisme qui est le nôtre dans le présent débat, nous sommes profondément préoccupés par les nombreux conflits armés et l'instabilité sociopolitique qui sapent la structure socioéconomique des États, précisément en raison de faits d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, laquelle est expressément condamnée dans la Charte des Nations Unies.

La République de Guinée équatoriale s'inquiète vivement que des États Membres puissants participent activement à des guerres majeures qui détruisent des nations entières. Ces États jugent que la force armée constitue la seule manière d'instaurer la paix et de régler les conflits, en oubliant que la guerre n'est jamais le moyen d'y parvenir. Au contraire, elle aggrave et perpétue les conflits, entraînant désordre, destruction, désolation et dévastation. Les Nations Unies ne devraient jamais utiliser la seule force militaire pour garantir la paix et la sécurité internationales. L'Assemblée doit garder à l'esprit que celles-ci ne sont possibles que si chaque pays connaît la paix entre ses frontières et que ses droits fondamentaux et inaliénables sont respectés.

La République de Guinée équatoriale est parfaitement consciente et reconnaissante de l'appui et de la confiance de presque tous les États Membres quant à sa candidature à la fonction de membre non permanent du Conseil de sécurité. Nous tenons ici à exprimer notre rejet total de l'emploi de la force comme unique recours de la part des Nations Unies.

Nous sommes partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous condamnons non seulement la fabrication et l'utilisation de telles armes dans les conflits entre États, mais aussi leur possession et leur mise à disposition. Nous estimons que les termes du Traité demeurent insuffisants, dans la mesure où ils devraient inclure la destruction des armes nucléaires, où qu'elles se trouvent. Le fait que certains États les détiennent fait croire à d'autres États qu'ils ont le droit d'en posséder.

Quand elle siégera au Conseil de sécurité, la République de Guinée équatoriale coopérera avec tous les États pour imposer la paix dans le monde, ce qui devrait impliquer de garantir la paix dans tous les pays, et de protéger leurs droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

Nous sommes également saisis d'une grande incertitude devant le fait que, malgré les initiatives louables prises dans les années 90 pour lutter contre la malnutrition, la faim et les changements climatiques, entre autres, et en dépit de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, tenue en 2010, des progrès majeurs n'ont pas été observés dans ces domaines en plus de 20 ans. Au contraire, le nombre de personnes qui souffrent de la faim dans le monde a augmenté et l'environnement se dégrade toujours davantage, provoquant de grandes catastrophes telles que des inondations, des tremblements de terre, des ouragans, des tsunamis et autres catastrophes, causant la mort de milliers d'êtres humains et la destruction des infrastructures nécessaires à la subsistance humaine. Les Nations Unies sont très loin d'avoir atteint les objectifs de bien-être de l'humanité qui ont été fixés.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer les condoléances et la solidarité du peuple équato-guinéen aux pays qui ont été victimes de ces désastres : le Mexique, les États-Unis, les pays des Caraïbes et la Sierra Leone en Afrique.

Parallèlement à ces facteurs sont apparus le terrorisme international, les extrémismes, la xénophobie, la traite des êtres humains, l'émigration, la piraterie, les mercenaires, les grandes épidémies, la criminalité transfrontalière et une crise économique aiguë qui touche actuellement le monde entier. Tous ces phénomènes rendent nécessaires une plus grande prise

de conscience de la part des nations, une coopération plus directe entre les États, ainsi qu'une action solidaire, dynamique et coordonnée de tous les pays.

Quelle que soit la puissance d'un pays, ces événements appellent notre attention à tous, car aucun État n'est exonéré de la responsabilité qu'impliquent les agissements agressifs perpétrés par certains contre d'autres. C'est pourquoi nous devons nous concentrer davantage pour faire prévaloir la paix dans le monde et un environnement sain, pour faire disparaître les armes nucléaires, et pour combattre le terrorisme et la piraterie, qui sont des phénomènes qui touchent tous les pays, sans que d'aucuns se présentent comme des gendarmes devant imposer aux autres les principes de bonne gouvernance auxquels nous nous sommes tous engagés.

Nous voulons un monde dans lequel règne un esprit participatif, égalitaire, aussi bien chez les femmes que chez les hommes, parmi les grandes nations autant que parmi les petites. Nous voulons une réforme du Conseil de sécurité qui permette la participation équitable de tous les continents et qui garantisse les droits de toutes les nations. Nous voulons que la coopération soit équitable. Nous voulons que soient respectés les valeurs et principes culturels qui garantissent l'existence de chaque nation à travers les âges. Voilà le postulat qui permettrait que, en l'absence de guerres et des phénomènes adverses que nous avons évoqués, le monde soit en mesure de progresser vers le développement durable, vers la réalisation du Programme 2030 de l'ONU et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

La République de Guinée équatoriale a fait un tel pas de géant dans le cadre de son développement que l'on a estimé qu'elle accéderait au statut d'économie émergente d'ici à 2020, mais, malheureusement, du fait de la crise économique actuelle, cette stratégie a dû être sensiblement modifiée. Telle est l'expérience de la paix et du développement que vit actuellement notre pays.

Cela étant, les menaces à la paix et à la stabilité que nous avons connues ces dernières années sont venues de l'extérieur, avec des tentatives d'occuper le pays, et des attaques de piraterie et de terrorisme visant à déstabiliser le système démocratique et pacifique du Gouvernement en place, en tentant de perturber la paix et de susciter des révoltes qui auraient bénéficié aux aventuriers chercheurs de fortune. Elles se sont à présent transformées en accusations injustes et gratuites contre les dirigeants de notre pays et d'autres pays de la sous-région, au mépris de la légitimité de notre souveraineté nationale et même des décisions de la justice internationale. Tout cela est une tentative de tromper l'opinion publique internationale sur la réalité des progrès accomplis par la Guinée équatoriale, afin de justifier, comme toujours, le projet d'une prétendue intervention humanitaire dans le pays.

Pour terminer, nous appelons de nouveau à un consensus mondial pour lutter contre les phénomènes qui nuisent au progrès et au bien-être de l'humanité – un consensus plus inclusif et participatif sur les stratégies d'action de l'ONU et d'autres organisations économiques internationales. L'ONU doit nous prendre par la main et nous guider vers la vision d'une mondialisation solidaire, qui ne condamne ni ne punit, mais qui aide les plus nécessiteux à surmonter les difficultés du développement.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée équatoriale de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de Son Excellence Evaristo do Espirito Santo Carvalho, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

M. Evaristo do Espírito Santo Carvalho, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Evaristo do Espirito Santo Carvalho, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Carvalho (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand honneur et un plaisir pour moi de prendre la parole pour la première fois devant l'Assemblée en ma qualité de chef de l'État de la République démocratique de Sao

Tomé-et-Principe. Les élections de 2016, qui m'ont porté au pouvoir, illustrent une fois de plus sans équivoque le caractère démocratique de Sao Tomé-et-Principe et le bon fonctionnement de ses institutions.

Je voudrais, à l'entame de ma déclaration, adresser mes félicitations à S. E. M. Miroslav Lajcák, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je l'assure de notre plein appui dans le cadre de son mandat et lui adresse tous nos vœux de succès. Je tiens également à féliciter le Président sortant, S. E. M. Peter Thomson, qui a dirigé les travaux de l'Assemblée générale à sa session précédente avec discernement, enthousiasme et abnégation, alors que l'Organisation se trouvait confrontée à un environnement international marqué par de graves défis.

Je saisis également cette occasion, devant cette auguste assemblée, pour féliciter le Secrétaire général António Guterres de sa brillante élection. Je suis convaincu qu'un homme de sa stature politique saura présider aux destinées de l'ONU et relever les nombreux défis internationaux qui ne manqueront pas de se poser dans le cadre de la nécessaire réforme de l'Organisation, y compris celle du Conseil de sécurité. Je ne doute pas non plus qu'il saura mener les efforts qui s'imposent pour promouvoir la paix, le développement durable et les droits de l'homme.

Les défis auxquels doivent faire t face nos peuples et nos pays dans un contexte international complexe nous obligent à mener une réflexion approfondie sur l'esprit qui a inspiré la création de l'Organisation en tant qu'ultime garant à l'échelle mondiale de la quête de solutions pacifiques, durables, consensuelles et fondées sur le droit international aux fins de la réalisation des objectifs auxquels nous aspirons tous - la paix, la sécurité, la stabilité et le progrès pour l'humanité tout entière. À cet égard, nous devons saisir l'occasion extraordinaire qui se présente à nous pour poursuivre notre réflexion collective sur le renforcement du rôle que l'Organisation est appelée à jouer. Pour ce faire, nous devons de toute urgence engager les réformes essentielles afin de répondre à la dynamique du monde globalisé qui est le nôtre aujourd'hui et permettre aux diverses institutions spécialisées des Nations Unies d'agir rapidement et efficacement dans le cadre d'un processus ouvert à tous les pays, conformément à la Charte des Nations Unies, qui a été signée le 26 juin 1945 à San Francisco.

Nous devons, par ailleurs, souligner la nécessité de mettre en place des mécanismes qui permettent une plus grande participation à la prise de décisions et à la planification stratégique, lesquelles sont les principes directeurs d'institutions financières internationales, telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Nous sommes intimement convaincus que c'est la seule façon pour les économies des pays en développement de s'intégrer plus rapidement dans le processus de développement mondial dont ils ne ressentent pas encore pleinement les avantages. Cela permettra également de renouveler et de renforcer la crédibilité de ces institutions, ce qui nous semble d'une importance capitale pour assurer le fonctionnement du système financier mondial et appuyer les efforts de croissance économique que nous menons pour promouvoir le développement social et humain de nos populations.

Le thème de la présente session de l'Assemblée générale, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », cadre parfaitement avec la réalité actuelle et prend en compte les défis auxquels nous sommes confrontés dans notre quête d'un monde meilleur. C'est pourquoi, étant donné que l'objectif principal de toute politique nationale, régionale ou internationale est de donner la priorité à l'être humain afin qu'il puisse réaliser ses aspirations à une vie meilleure, et d'améliorer en permanence les mécanismes qui permettront d'atteindre ces objectifs, nous devons œuvrer d'urgence à instaurer la paix dans le monde, tout en respectant nos valeurs fondamentales, des valeurs que – nous en sommes certains - nous défendons et désirons tous réaliser. Les graves conflits qui frappent le monde sont une source constante de préoccupation et ont des conséquences néfastes sur le bien-être de l'humanité, l'équilibre des relations entre nos pays et notre développement économique, social et humain. Nous devons tous les rejeter fermement et inconditionnellement.

Les divisions que nous constatons actuellement résultent, selon nous, d'une absence de dialogue sincère, exhaustif et approfondi entre toutes les parties. Nous ne pouvons tolérer que le fanatisme religieux, l'isolationnisme et la rhétorique populiste, qui sont aujourd'hui des anachronismes – et j'ajouterais même, des anachronismes égoïstes – nous empêchent de vivre avec nos différences ou continuent d'attiser la discorde, exacerbant les tensions et brisant la vie de tant de personnes, notamment de nos enfants, qui, à condition d'en prendre soin, sont le véritable avenir de notre planète.

À cet égard, nous appelons à un dialogue mettant l'accent sur le rôle de médiateur central de l'Organisation afin de désamorcer les tensions dans la péninsule coréenne.

Il faut également faire taire les armes en Syrie, où la population continue de vivre sous la menace des bombardements, qui ont détruit le pays, déchiré le tissu social et coûté la vie à de nombreuses personnes innocentes. Il est, par ailleurs, indispensable d'accélérer le dialogue et le processus de paix au Moyen-Orient. Du haut de cette tribune, nous lançons une fois de plus un appel ferme en faveur d'une solution pacifique et négociée qui respecte le droit du peuple palestinien à prendre son destin en main, conformément aux principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies.

De même, il faut trouver d'urgence une solution négociée en ce qui concerne les tensions en Ukraine, la question du Sahara occidental et la situation en République de Guinée-Bissau, un pays frère auquel nous adressons nos salutations chaleureuses tout en appelant de nos vœux le rétablissement rapide de ses institutions.

S'il est vrai que la réunion ministérielle de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, qui s'est tenue récemment au Gabon le 17 juillet, est un pas dans la bonne direction, nous sommes néanmoins vivement préoccupés par le fait que les conditions de sécurité se détériorent dans ce pays, avec de graves conséquences humanitaires, laissant hélas présager d'un génocide. Par conséquent, nous demandons que des efforts soient déployés pour prévenir une nouvelle catastrophe humanitaire dans ce pays africain.

Nous ne pouvons que déplorer les actes terroristes qui continuent malheureusement de coûter de nombreuses vies de par le monde. La barbarie et le manque de respect à l'égard de ce bien précieux qu'est la vie humaine, que traduisent ces actes innommables, épouvantables et inhumains, appellent notre condamnation la plus ferme et catégorique. À cet égard, nous voudrions appeler l'attention sur les atrocités commises par Boko Haram, notamment au Nigéria, un pays voisin et frère, qui ont déstabilisé toute la région et ont considérablement ralenti la mise en œuvre des politiques de développement durable. De plus, il est indéniable que ces atrocités se répercutent dans la détérioration des conditions de sécurité dans le golfe de Guinée, où les actes de piraterie maritime et les activités illégales qui y sont associées ont des incidences catastrophiques pour notre région. La République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, un État pacifique, démocratique et ouvert au dialogue, sera toujours aux côtés de ses partenaires régionaux et internationaux dans le cadre de toutes les initiatives visant à éliminer ce phénomène au sein de nos sociétés.

Si nous voulons vraiment créer les conditions d'une vie décente pour tous, comme le thème de la session nous y appelle, nous devons nous attaquer d'urgence au problème des crises migratoires. Chaque jour, nous sommes témoins de tragédies qui touchent des milliers de personnes qui, pour échapper aux conflits et à la situation déplorable qui règne dans leur pays, risquent leur vie en entreprenant des voyages dans des conditions précaires, à la recherche d'une vie meilleure. Tout le monde doit comprendre que personne ne quitte sa patrie ou ne s'expose à de tels dangers sur un coup de tête.

Nous avons la responsabilité civique, éthique et morale d'accueillir ces personnes et de leur fournir l'aide humanitaire dont ils ont besoin, mais aussi de créer des conditions permettant d'enrayer ce phénomène dans les pays d'origine. Pour ce faire, il faut adopter des politiques concertées pour l'accueil des réfugiés et apporter un appui aux pays d'origine en vue de créer un climat de paix et de stabilité pour qu'ils pays puissent garantir à leurs populations les conditions leur permettant de participer aux projets de vie de leur choix.

Nous voudrions également mettre en exergue le travail important réalisé par le Forum mondial sur la migration et le développement, sous la coprésidence de l'Allemagne et du Maroc, qui a débuté en janvier et se poursuivra jusqu'à la fin de 2018. Nous sommes convaincus que sa contribution au pacte mondial sur les migrations conduira à une politique ô combien nécessaire permettant d'améliorer les migrations à l'échelle mondiale laquelle doit être adoptée par la communauté internationale en 2018.

Nous nous félicitons également de l'initiative prise récemment par la France, qui a convoqué un mini-sommet Europe-Afrique à Paris, en vue d'examiner les moyens de faire face aux flux migratoires importants de l'Afrique vers l'Europe, qui ont transformé la mer Méditerranée en un véritable cimetière.

Je ne saurais manquer de mentionner les objectifs de développement durable, dont les priorités sont au cœur de tout ce que je viens de dire. Si nous parvenons – et nous pensons que c'est possible – à éliminer la pauvreté et la faim, à promouvoir le développement socioéconomique,

à protéger les droits de tous, à faire de l'égalité des sexes une réalité, à autonomiser les femmes, à inverser la tendance des changements climatiques et à garantir l'accès à des services de qualité en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables, il ne fait aucun doute que les conditions de vie dans nos pays s'amélioreront. Œuvrons donc tous à cette fin.

À cet égard, nous soulignons les efforts déployés par l'Union africaine, reflétés dans les orientations de l'Agenda 2063, un programme important et ambitieux. La mise en œuvre réussie de ce programme contribuera grandement à la réalisation de ces objectifs. Sans aucun doute, il s'agit d'un document inclusif, basé sur les particularités culturelles de chaque pays et qui exige que nos gouvernements s'engagent clairement en faveur de sa mise en œuvre.

Même si nous parvenons à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés à l'échelle mondiale en ce qui concerne la paix, la stabilité et le progrès, tout cela ne servira à rien si nous ne prenons pas soin de notre planète. La lutte contre le phénomène des changements climatique est sans doute l'objectif le plus complexe requérant l'action de l'humanité tout entière. De même, remporter ce combat est sans doute le meilleur héritage que nous pouvons laisser aux générations à venir.

Dans ce contexte, l'Accord de Paris sur les changements climatiques constitue un consensus historique et de vaste portée sur les défis auxquels nous sommes confrontés dans ce domaine et les moyens financiers et technologiques permettant de les relever. Toutefois, les mesures proposées doivent encore être mises en œuvre. Notre planète souffre un peu plus à chaque jour qui passe sans que nous réglions cette question. Des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents entraînent des dégâts irréparables pour notre écosystème et la vie sur notre planète. Par conséquent, j'appelle les membres de l'Assemblée à faire preuve d'audace politique, sans remettre en question l'accord tacite selon lequel chacun doit contribuer sur la base du principe de la responsabilité commune mais différenciée.

Sao Tomé-et-Principe, qui est un petit État insulaire en développement, n'a épargné aucun effort à cet égard. Je tiens à assurer les participants de notre ferme engagement à jouer un rôle de chef de file dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques. Cependant, à l'instar de nombreux autres orateurs, je voudrais indiquer que le financement de ces mesures souffre du manque d'appui de la communauté internationale. Il faut conclure des accords de coopération en vue de mettre à disposition des financements ambitieux pour les questions liées aux changements climatiques et de garantir le transfert efficace et efficient des technologies par les pays plus développés.

Comme les participants le savent, notre économie est extrêmement vulnérable, car elle dépend à près de 90 % de l'aide publique au développement. Dans un contexte de réduction des budgets au niveau international, il faut envisager et concevoir d'autres moyens de remédier à cette situation complexe. C'est dans cet esprit que le Gouvernement santoméen actuel a décidé de mettre en œuvre un programme ambitieux et porteur de transformation à l'horizon 2030. Ce programme vise fondamentalement à changer le modèle de croissance et des politiques de développement socoéconomique en mettant l'accent sur le secteur privé. Cette nouvelle orientation stratégique, telle que reflétée dans les directives adoptées, s'aligne parfaitement sur les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Nous avons foi en son succès, et l'ambition pour ce faire, mais nous ne pourrons pas y parvenir sans l'appui solide de nos partenaires traditionnels et de la communauté internationale.

À cet égard, je voudrais rappeler à l'Assemblée que sur la base du principe « une Chine », le Gouvernement de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe a rétabli à la fin de l'année dernière ses relations diplomatiques avec la République populaire de Chine. Nous sommes convaincus que cette décision permettra de renforcer notre partenariat stratégique, et nous espérons que la Chine nous accompagnera sur la voie du développement que nous avons tracée avec notre programme de transformation à l'horizon 2030.

Par ailleurs, nous appuyons les efforts que déploie le peuple ami de Cuba aux fins de son développement, et renouvelons notre appel à consentir des efforts supplémentaires pour la normalisation de ses relations avec les États-Unis d'Amérique, afin que l'embargo qui entrave depuis des décennies le progrès à Cuba puisse être levé dès que possible.

À l'heure où les moyens technologiques à la disposition de l'humanité se multiplient de façon exponentielle, nos sociétés, toujours plus attentives et informées, exigent de notre Organisation qu'elle renouvelle ses efforts pour s'acquitter de sa noble mission. Faisons donc en sorte de nous inspirer de

ses principes fondateurs dans la quête de règlements pacifiques des conflits, la fourniture d'une assistance humanitaire à tous ceux qui en ont besoin, la promotion d'un dialogue inclusif et constructif, la protection de notre écosystème et la défense et la garantie des droits de l'homme, qui sont essentiels pour le développement harmonieux de nos pays.

La République de Sao Tomé-et-Principe continuera de se battre pour ces idéaux, en joignant sa force et sa volonté à celles des autres afin qu'ils puissent se matérialiser.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Evaristo do Espirito Santo Carvalho, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Shava (*Zimbabwe*) *assume la présidence.*

Allocution de M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la république du Zimbabwe.

M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter M. Miroslav Lajčák de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je remercie aussi son prédécesseur, M. Thompson, de sa détermination et des efforts qu'il a déployés pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Étant donné l'époque à laquelle nous vivons, le Président n'aurait pas pu choisir un thème meilleur ou plus pertinent pour cette session, puisque la recherche et le maintien de la paix ainsi que la promotion du développement, dans la solidarité, se trouvent au cœur de la mission de l'Organisation des Nations Unies et de l'ensemble de son système. Depuis la signature de la Charte des Nations Unies il y a 72 ans et avec l'adoption au fil des décennies de toutes les conventions, résolutions et déclarations qui ont suivi, les États Membres n'ont eu de cesse de s'efforcer de concrétiser l'aspiration inextinguible des hommes à la paix, à la justice et au progrès.

Toutefois, le programme de développement mondial actuel diffère de façon importante de tous ceux qui l'ont précédé. Il est ambitieux, révolutionnaire, porteur de transformation et universel, et englobe tous les aspects de la vie humaine. Pour qu'il soit couronné de succès, le Programme requiert un changement radical et sans précédent de paradigme dans chaque domaine de la vie humaine.

Nous ne pourrons pas arrêter ni freiner la destruction continue de notre habitat naturel ni la hausse mondiale de la température de l'atmosphère sans changer les modes de production et de consommation contemporains. Cela a été prouvé scientifiquement. Nous ne pourrons pas arrêter ni combler l'écart persistant qui continue de se creuser entre les riches et les pauvres dans nos pays sans une coopération internationale accrue et une vraie réforme du système international inéquitable qui est en place. Le système actuel est fondamentalement structuré pour enrichir un petit groupe et appauvrir le plus grand nombre. C'est pourquoi il ne peut répondre à une aspiration clef – leitmotiv et objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – qui est de ne laisser personne de côté.

Pour nous en Afrique, le système obsolète actuel perpétue une injustice historique – une injustice qui ne peut en aucun cas avoir de justification de nos jours. Le Programme 2030 représente un vin nouveau, et nous voulons une nouvelle outre, de peur de gâter ce vin nouveau. C'est pour cette raison que je réaffirme l'appui indéfectible de mon pays à la Position africaine commune sur la réforme du Conseil de sécurité, connue sous le nom de Consensus d'Ezulwini.

Nous avons, pour l'écrasante majorité d'entre nous, accepté le fait que nous devons réformer le système actuel en vue de l'améliorer, pas de le détruire. Néanmoins, les négociations et le processus pour donner corps aux réformes acceptées sont désespérément lents. Nous en sommes à nous demander, à juste titre, si ceux qui bénéficient et parfois abusent du pouvoir et des privilèges de l'organisation actuelle sont des interlocuteurs sincères dans ces débats.

Il va de soi que nous récoltons ce que nous semons; toutefois, par une étrange logique, nous nous attendons à récolter la paix quand nous investissons et dépensons tant, sur les plans financier et technique, dans la guerre. Selon l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, en 2016, les dépenses militaires mondiales se sont élevées à environ 1 600 milliards de dollars. La même année, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'assistance au développement s'est chiffrée à quelque 142,6 milliards de dollars. Ces investissements gigantesques dans des armes toujours plus meurtrières et des machines de guerre plus sophistiquées n'ont pas contribué à renforcer la paix ni la sécurité. Au contraire, nous sommes témoins de souffrances et de misères déchirantes, et d'une accélération des mouvements massifs de personnes fuyant les guerres et les conflits armés. Il faut mettre fin à cette tendance pour le bien de l'humanité.

Nous pensons qu'un monde meilleur et différent est possible. En nous invitant à mettre l'accent sur la prévention, la diplomatie préventive, le règlement pacifique des conflits, la consolidation et la pérennisation de la paix, le Secrétaire général nous oriente vers la direction souhaitée. Nous devons également nous attaquer sérieusement aux causes profondes des conflits, qui sont diverses et complexes, notamment la pauvreté et le dénuement persistants, l'inégalité d'accès aux ressources, le déni du droit à l'autodétermination des peuples et l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres États.

Le déni continu du droit à l'autodétermination des peuples du Sahara occidental et de la Palestine, qui vivent sous occupation coloniale et étrangère, est immoral et constitue une question urgente pour ceux qui recherchent la paix et la sécurité à notre époque. Le Conseil de sécurité a pris ses responsabilités, telles qu'énoncées dans la Charte des Nations Unies, et adopté de nombreuses résolutions. Il ne reste plus qu'à appliquer et à faire appliquer ces résolutions.

Nous appelons le Conseil de sécurité à faire preuve d'autorité en garantissant la tenue, sans plus tarder, du référendum sur l'indépendance au Sahara occidental. À cet égard, nous attendons du Conseil de sécurité qu'il collabore étroitement avec l'Union africaine – son partenaire de choix pour la paix sur le continent africain. Les conditions de vie toujours plus difficiles et les souffrances continues du peuple palestinien doivent inciter le Conseil de sécurité à redoubler d'efforts, assortis d'un calendrier, pour concrétiser la solution des deux États déjà définie dans de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Le développement et la paix vont de pair. Mon pays a fait sien le Programme 2030, qu'il considère comme une approche intégrée et globale pour faire face à la myriade de défis nationaux et mondiaux complexes, dans un esprit de solidarité et de coopération avec d'autres parties prenantes. Le Zimbabwe a eu l'honneur de compter parmi la quarantaine de pays qui a participé à l'examen volontaire national pendant le Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2017 qui s'est tenu en juillet.

Nous avons été et sommes toujours heureux de partager avec d'autres pays nos expériences et d'apprendre de leurs expériences dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Nous sommes conscients de la nécessité de mettre en place des partenariats bénéfiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières nationales. L'un de nos grands partenaires est le système des Nations Unies, avec lequel, il me plaît de le constater, nous travaillons en relation très étroite. Je tiens à cet égard à saluer l'initiative du Secrétaire général visant à faire en sorte que l'appui des équipes de pays des Nations Unies soit guidé par les priorités nationales. Cela garantira la prise en main et la direction nationales des processus de développement, ainsi que la viabilité des projets et programmes de développement. C'est ce que nous connaissons en ce moment au Zimbabwe.

Mon pays est un défenseur indéfectible du respect de la souveraineté et de l'indépendance des pays. Par conséquent, nous défendons et respectons fermement le droit de chaque pays de prendre des décisions dans l'exercice de ses droits souverains. Cependant, nous ne pouvons rester silencieux lorsque ces décisions ont des incidences sur notre propre bien-être, ou sont susceptibles de lui nuire. Et, à ce sujet, je voudrais dire que certains d'entre nous ont été embarrassés, sinon effrayés, par ce qui semble être le retour du géant biblique Goliath.

Sommes-nous confrontés au retour parmi nous d'un Goliath, qui menace de faire disparaître tous les pays? Je voudrais demander au Président des États-Unis, M. Trump, de bien vouloir emboucher sa trompette mais de façon musicale pour promouvoir les valeurs d'unité, de paix, de coopération, de cohésion et de dialogue, que nous avons toujours défendues et qui sont inscrites

dans notre document ô combien sacré, la Charte des Nations Unies. Toutes les nations, y compris les États-Unis, peuvent bâtir leur grandeur sur ces valeurs. C'est la grandeur qui accompagne la reconnaissance de ces valeurs d'unité, de paix, de coopération, de dialogue et de communauté avec laquelle nous souhaiterions être guidés par les États-Unis, et non la promesse de notre damnation. Nous résisterons toujours à notre damnation, d'où qu'elle vienne. Nous y avons résisté lorsqu'elle s'est présentée sous la forme de l'impérialisme que nous avons combattu pour défendre notre indépendance, notre culture et notre souveraineté, et pour être maîtres de notre destin. C'est pour cette raison que nous sommes libres aujourd'hui. C'est parce que nous avons vaincu le monstre de l'impérialisme. Qu'un autre monstre se présente, quel que soit son nom, et il subira le même sort.

Les changements climatiques sont une réalité concrète, tout comme leurs effets et leurs incidences. Les changements climatiques sont mondiaux. Nous ne pouvons garder le silence lorsqu'une grande puissance économique mondiale, ou tout autre État, décide d'abandonner l'Accord de Paris sur les changements climatiques, comme l'ont fait dans toute leur grandeur les États-Unis de M. Trump. Travaillons ensemble. Les changements climatiques sont une réalité. Il est crucial que nous jouions tous notre rôle, conformément aux dispositions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, pour arrêter la progression inexorable vers la destruction de ce dont dépend notre existence même.

Au nom de mon pays, je présente nos condoléances à Porto Rico et aux pays qui ont subi des dommages. Ils sont nombreux dans cette partie du monde. Nous sommes profondément désolés et nous appelons ceux d'entre nous qui n'ont pas subi de pareils dégâts à venir en aide à ceux qui ont terriblement souffert. Je demande à toutes les personnes présentes de regarder la télévision aujourd'hui et de me dire si elles savent où est situé Porto Rico. Il a été complètement dévasté par un ouragan. Nous en sommes désolés.

Au moment de clore mon propos, il convient de rappeler à chacun que le monde contemporain, qui est étroitement interconnecté, exige davantage, et non moins, de solidarité; de renforcer, et non d'affaiblir, la coopération, le dialogue et le multilatéralisme. Nous ne cessons d'augmenter le nombre de questions à l'examen au niveau mondial et d'élargir la portée du débat mondial. Cette prise de conscience est exprimée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable. Notre survie et notre progrès appellent une solidarité, des partenariats et une coopération renforcés et un développement dans l'unité, la coopération et la paix. C'est un appel auquel nous devons tous répondre positivement et activement. Le Zimbabwe le fait déjà.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Zimbabwe de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République d'Indonésie.

M. Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Kalla (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à souhaiter une bonne année à ceux qui célèbrent la nouvelle année islamique, l'an 1439 du calendrier hégirien. Que la paix soit avec eux.

Je tiens également à faire part de la profonde sympathie de l'Indonésie et à présenter ses condoléances aux populations touchées par les récentes catastrophes naturelles, notamment le séisme au Mexique, les ouragans qui ont balayé les Caraïbes et certaines parties des États-Unis, ainsi que les inondations en Asie du Sud et dans d'autres régions. Nous prions pour toutes les victimes.

Je félicite M. Miroslav Lajčák de son élection au poste de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. L'Indonésie est déterminée à contribuer à la réussite de sa présidence. Je tiens également à remercier S. E. M. Peter Thomson, des Fidji, de sa direction compétente des travaux de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale. Nous saluons

le rôle qu'il a joué pour créer un élan universel en faveur des objectifs de développement durable.

Nous sommes tous représentés sur la même mappemonde, mais nous observons des mondes très différents. Notre monde d'aujourd'hui est loin d'être équitable. Les peuples y vivent la guerre, la faim, la pauvreté extrême et l'analphabétisme. La paix et la prospérité pour tous sont loin d'être réalisées. C'est pourquoi l'Indonésie se félicite du thème de la session de cette année, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée», thème qui reconnaît l'importance d'accorder la priorité aux besoins de nos peuples et souligne que la paix, la prospérité et la viabilité se renforcent mutuellement. Dans ce contexte, je tiens à souligner trois points importants pour parvenir à la paix et réaliser une vie décente pour tous sur une planète viable.

Premièrement, il faut rappeler que la paix ne va jamais de soi; au contraire, elle doit être développée et entretenue. Nous devons œuvrer à la création d'un écosystème mondial de paix et de stabilité. L'expérience de l'Indonésie au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est montre que le renforcement d'un tel écosystème est fondamental : fondamental pour le développement économique et fondamental pour la prospérité des peuples.

L'Indonésie est convaincue que la mise en place d'un écosystème mondial de paix et de stabilité est faisable. Toutefois, pour réussir, nous devons nous adonner à la pratique du dialogue, du principe d'inclusion, du règlement pacifique des différends et du non-recours à la force. Et plus encore, nous devons faire de l'ONU une institution mondiale solide qui met l'accent sur le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité. À cette fin, il est essentiel de veiller à ce que le processus de réforme des Nations Unies aboutisse à la réalisation d'une ONU forte, efficace et pertinente. C'est pour cette raison que l'Indonésie a coparrainé la déclaration d'appui à la réforme de l'ONU.

En outre, nous devons également renforcer les mécanismes internationaux de maintien et de consolidation de la paix. L'Indonésie est honorée d'avoir joué un rôle dans la médiation de conflits, ainsi que dans le maintien et la consolidation de la paix au-delà de nos frontières. Nous avons été et serons toujours prêts à faire partie d'une solution mondiale. Au cours des 60 dernières années, nous avons fourni plus de 38 000 personnes à 28 opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Actuellement, nous déployons plus de 2 700 soldats de la paix dans neuf missions de maintien de la paix. Nous sommes également déterminés à fournir 4 000 personnes d'ici à 2019 et à augmenter le nombre de femmes soldats de la paix.

Au-delà du maintien de la paix, l'Indonésie est un membre actif de la Commission de consolidation de la paix. Nous soulignons la nécessité de garantir une paix durable au niveau mondial, ce qui exige une culture mondiale de la prévention. Il importe également d'assurer un partenariat solide entre l'Organisation des Nations Unies, les organisations régionales et les gouvernements nationaux.

Un écosystème mondial de paix et de stabilité exige de la communauté internationale qu'elle règle l'un des conflits les plus anciens, le conflit entre Israël et la Palestine. Cette année marque un demi-siècle de l'occupation illégale de la Palestine. Nous ne renoncerons pas. La Palestine est au cœur de la politique étrangère indonésienne et l'Indonésie continuera de l'appuyer. Après 50 ans d'impasse, nous avons besoin d'une nouvelle approche – qui soit durable et novatrice et permette d'aboutir à la solution des deux États.

Nous ne devons pas nous arrêter à la réalisation d'une paix durable. Une vie décente pour tous doit être notre objectif global. Cela m'amène à ma seconde observation. Il doit y avoir des synergies entre la pérennisation de la paix et le programme de développement. Nous devons cultiver la paix et la stabilité en vue de réaliser un développement durable. Le système international est bien équipé pour assurer une vie décente pour tous. Un certain nombre d'engagements mondiaux ont été convenus, notamment les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur les changements climatiques, pour n'en nommer que deux.

Mais ces engagements doivent se traduire en actions concrètes, et pour ce faire, il faut donner des moyens de mise en œuvre aux pays les moins avancés et aux pays en développement. Un financement adéquat, une assistance technique, le renforcement des capacités et le transfert de technologie sont des éléments importants pour le succès de ces objectifs. Il importe également d'appuyer les régions ayant un potentiel énorme qui ont entrepris des réformes considérables en faveur du développement durable.

L'Afrique est l'une de ces régions. L'Indonésie estime que la coopération Sud-Sud et triangulaire est notre manière de soutenir le développement dans les pays les moins avancés et les pays en développement.

Au cours des trois dernières années, nous avons organisé 167 programmes de coopération Sud-Sud et triangulaire, dont plus de 2 000 participants venus des pays les moins avancés et des pays en développement ont bénéficié. L'Indonésie est également fière d'accueillir le premier Forum Afrique-Indonésie en avril 2018, preuve de notre volonté de renforcer un partenariat avec l'Afrique dans l'optique de la réalisation du développement durable.

La synergie entre la pérennisation de la paix et le programme de développement nécessite une société juste et sans exclusive qui respecte pleinement les droits de l'homme. Il ne devrait plus y avoir de crises humanitaires causées par l'homme dans le monde. L'Indonésie partage la préoccupation de la communauté internationale concernant l'évolution de la situation dans l'État rakhine. Nous avons proposé une formule 4 + 1 au Gouvernement du Myanmar, qui accorde une place centrale aux besoins et au bien-être de la population. Il faudrait d'abord rétablir la stabilité et la sécurité. En deuxième lieu, il faut appliquer le principe de la retenue et de la non-violence. Troisièmement, il faut assurer la protection de toute la population de l'État rakhine. Et quatrièmement, il faut accorder un accès immédiat à l'aide humanitaire. Nous tenons également à mettre en œuvre les recommandations de l'équipe dirigée par M. Kofi Annan.

C'est pourquoi un gouvernement axé sur l'être humain doit être au cœur des programmes nationaux de développement. C'est aussi pourquoi l'Indonésie continue de renforcer la démocratie et la bonne gouvernance à tous les niveaux. Au cours des 10 dernières années, par le biais du Forum de la démocratie de Bali, l'Indonésie a également partagé les expériences et les meilleures pratiques de sa démocratie en vue de renforcer la démocratie dans sa région.

Qui plus est, le développement ne doit pas se faire au détriment de l'environnement. Malgré ce qu'en disent les sceptiques, les changements climatiques sont bien réels. Ils sont en train de se produire à l'heure où nous parlons. Comme de nombreux petits États insulaires en développement, l'Indonésie, avec ses plus de 17 000 îles, fait l'expérience des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer. Cela aura des incidences sur la durabilité de notre développement, voire sur notre survie. L'Indonésie est donc pleinement attachée à l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous appelons tous les pays à s'acquitter de leurs obligations au titre de l'Accord.

L'un des plus grands défis à l'ordre mondial et à notre programme de développement est la menace du terrorisme, du radicalisme et de l'extrémisme violent. Les menaces sont réelles, imminentes et toujours présentes. Le terrorisme sape la paix et entrave le développement. C'est pourquoi mon troisième point porte sur la nécessité urgente d'une action et d'un partenariat mondiaux pour lutter contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme violent. À cette fin, il faut s'attaquer à leurs causes profondes : l'extrême pauvreté, l'analphabétisme et le chômage massif des jeunes. Dans la plupart des cas, le radicalisme et le terrorisme s'emparent des jeunes, de jeunes hommes en colère, qui pensent qu'il n'y a aucun espoir pour eux parce que leur pays est détruit, le tout sur fond de gouvernements autoritaires et d'invasions de grands pays.

En Indonésie, nous avons adopté une stratégie globale pour lutter contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme violent qui allie à la fois méthode dure et méthode douce, ainsi que renforcement de la répression et de l'état de droit. Parallèlement, nous encourageons la participation des communautés par l'éducation, l'autonomisation et le dialogue entre les religions et les cultures. L'Indonésie a également mis en œuvre un programme complet de déradicalisation et de réinsertion des personnes radicalisées ou qui ont basculé du côté obscur. Nous avons déradicalisé plus de 1 600 extrémistes dans plus de 72 prisons indonésiennes. À l'ère du numérique et des médias sociaux, le terrorisme est comme un cancer; il se propage rapidement et est mortel. Aucun pays ne peut le combattre de manière isolée. La coopération mondiale et une stratégie globale sont le seul remède pour éliminer la menace.

À mesure que les défis mondiaux gagnent en complexité, il apparaît clairement que l'unilatéralisme n'est pas une solution viable. Le monde a besoin d'un partenariat solide, d'un véritable partenariat mondial. L'Indonésie croit depuis longtemps en un tel partenariat. Cette foi puise directement ses racines dans notre devise nationale « *Bersatu kita teguh bercerai kita runtuh* », qui signifie « l'union fait la force ». L'Indonésie a toujours voulu contribuer au partenariat mondial, à la paix, à la sécurité et à la prospérité dans le monde. L'Indonésie a présenté sa candidature à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2019-2020. Elle est un vrai partenaire pour la paix mondiale. Nous comptons sur l'appui de toutes les personnes présentes à notre candidature.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République d'Indonésie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. A. R. le Prince héritier Al Hussein bin Abdullah II, Prince héritier du Royaume hachémite de Jordanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. R. le Prince héritier Al Hussein bin Abdullah II, Prince héritier du Royaume hachémite de Jordanie.

S. A. R. le Prince héritier Al Hussein bin Abdullah II, Prince héritier du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. R. le Prince héritier Al Hussein bin Abdullah II, Prince héritier du Royaume hachémite de Jordanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Prince héritier Abdullah II (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur aujourd'hui de prendre la parole au nom de S. M. le Roi Abdallah II et du peuple jordanien. Je transmets les sincères félicitations de la Jordanie à M. Lajcák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale et l'assure de notre plein engagement dans les travaux de l'Assemblée. Au Secrétaire général, M. Guterres, j'exprime la profonde reconnaissance de mon pays pour son partenariat avec notre peuple.

Il y a deux ans, j'ai eu le privilège de me faire l'avocat de ma génération et de présider une délégation qui participait aux travaux qui ont abouti à l'adoption de la première résolution du Conseil de sécurité sur la jeunesse. Nos efforts conjoints se sont traduits par l'adoption historique et unanime de la résolution 2250 (2015) sur la jeunesse, la paix et la sécurité, qui visait à donner aux jeunes les moyens de participer aux processus de paix et au règlement des différends.

Aujourd'hui, je me tiens devant l'Assemblée non seulement en tant que représentant de ma Jordanie bien-aimée, mais aussi en tant que membre d'une génération de jeunes qui n'a jamais été aussi nombreuse de toute l'histoire de l'humanité. Comme les autres générations avant nous, nous avons hérité de la sagesse collective et des valeurs de nos aînés. Et comme toutes celles qui nous ont précédés, nous devons souvent lutter pour concilier ces valeurs avec la réalité de notre temps. Or cette réalité est totalement inédite.

Nous vivons dans un monde qui est véritablement à la croisée des chemins, poussé par la confluence d'une mondialisation accrue et de technologies aux effets pernicieux. Nous sommes au bord d'une quatrième révolution industrielle qui redéfinit la façon dont nous fonctionnons en tant que sociétés et nos relations les uns envers les autres en tant qu'êtres humains. Notre monde hyperconnecté rapproche les gens autant qu'il creuse les divisions entre eux.

Au milieu de tout cela, les jeunes de ma génération se demandent quelles sont les valeurs qui forment le socle de la citoyenneté mondiale d'aujourd'hui? Dans quelle direction pointent nos repères moraux et peuvent-ils nous guider à coup sûr vers la justice, la prospérité et la paix pour tous? Trop souvent, les jeunes de ma génération sont qualifiés de rêveurs, mais nous savons tous que toute grande réalisation est née d'un rêve. On nous traite souvent d'idéalistes, mais l'idéalisme n'est pas la témérité; c'est le courage d'oser, celui qui nous pousse à nous élever au-dessus de notre réalité vers des idéaux supérieurs et à ne pas transiger avec ces idéaux face à l'adversité.

C'est pourquoi, je demande humblement aux participants d'être indulgents avec moi tandis qu'au nom de ma génération, j'essaye de mieux définir les contours de notre réalité encore floue et de poser quelques questions élémentaires sans l'apparat des convenances politiques que je ne manquerai pas d'acquérir avec le temps. Je vais utiliser mon pays, la Jordanie, comme point de départ de ma réflexion et de ces questions, car je crois qu'il incarne parfaitement ce qui va à la fois si bien et si mal dans notre monde d'aujourd'hui.

Tout au long de son histoire, la Jordanie a subi choc extérieur sur choc extérieur, mais les dernières décennies ont été particulièrement impitoyables. Actuellement, nous sommes cernés par plusieurs conflits. Au fil des ans, il y a eu la guerre à Gaza, la guerre en Iraq, la guerre en Syrie, la guerre en Libye et la guerre au Yémen, et les perspectives de paix dans le conflit israélo-palestinien s'amenuisent. La Jordanie a également dû faire face à la crise financière mondiale et aux crises énergétiques.

Tout cela nous a affectés de façon très concrète et de différentes manières. Notre plus grand marché

d'exportation, l'Iraq s'est complètement fermé. Le commerce avec la Syrie s'est arrêté et nous avons perdu des voies commerciales critiques en provenance d'Europe et de Turquie. Malgré tous nos efforts, l'instabilité régionale a miné le tourisme et les investissements. Je ne connais aucun autre pays de l'histoire récente qui ait traversé une telle avalanche de crises et se soit retrouvé cerné par de tant de conflits pour des raisons totalement indépendantes de sa volonté.

Et les choses ne s'arrêtent pas là. Mon pays – qui est pauvre en ressources dans une région riche en conflits – accueille 1,3 million de réfugiés syriens, en plus des millions de réfugiés palestiniens et des centaines de milliers d'Iraquiens, ainsi que d'autres venus de Libye et du Yémen. La Jordanie est aujourd'hui un des pays au monde qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés. Le coût direct de la crise syrienne absorbe désormais plus d'un quart de notre budget. Cela a des répercussions sur les collectivités locales, où vivent 90 % des réfugiés syriens. Le logement, la nourriture, l'énergie, les soins de santé, l'éducation et l'emploi sont tous sous pression.

Pourtant, face à ces défis redoutables, nous n'avons pas renoncé à nos idéaux ni à nos valeurs. Nous n'avons pas tourné le dos aux personnes dans le besoin. Nous croulons sous une dette massive, mais nous nous tenons fièrement debout. Nos soldats affrontent les balles pour laisser entrer les réfugiés dans notre pays, pas pour qu'ils restent de l'autre côté de la frontière. Nous n'avons pas non plus relâché nos efforts de réforme, si difficiles que certains puissent être pour notre peuple. Au contraire, plus notre fardeau s'est alourdi, plus nous sommes allés de l'avant.

Comprenez-moi bien : nous ne sommes pas parfaits. Pour faire baisser le chômage et créer les emplois dont les jeunes et les générations futures auront besoin, nous devons drastiquement améliorer notre climat d'investissement, renforcer l'intégrité et l'application du principe de responsabilité, rehausser la qualité de notre système éducatif et soutenir les jeunes entrepreneurs. Normalement, l'assistance serait conditionnée à nos progrès, mais les circonstances sont exceptionnelles et l'aide est un tremplin pour que nos réformes politiques et économiques soient à même de vraiment décoller.

Les difficultés rencontrées n'ont pas empêché la Jordanie d'œuvrer sans réserve au bien de l'humanité. En dépit du scepticisme ambiant, nous restons mobilisés dans la recherche d'un règlement juste et pacifique du conflit israélo-palestinien, sur la base de la solution des deux États. Nous assumons résolument notre rôle de gardiens hachémites des lieux saints musulmans et chrétiens de Jérusalem. Le maintien du statu quo historique et juridique quant à la mosquée Al-Aqsa et l'esplanade des Mosquées revêt un caractère crucial pour la paix dans notre région et dans le monde, étant donné que Jérusalem est le berceau des trois religions monothéistes.

Nous ne fléchissons pas dans la guerre internationale contre le terrorisme et dans la promotion des vraies valeurs de l'Islam. Nos soldats de la paix ont protégé des civils innocents, que ce soit en Haïti, au Darfour ou au Timor oriental, et nos appels à l'ouverture et à la modération résonnent fortement dans une région trop souvent assourdie par les divisions et l'extrémisme. Nous n'avons de cesse de faire ce qui est juste, car là réside le sens véritable de l'intégrité.

Or, comment le monde réagit-il? Bien sûr, la Jordanie est régulièrement saluée pour ses positions humanitaires et sa posture morale, et nous sommes fiers de la réputation de notre pays. Néanmoins, les félicitations n'équilibrent pas les budgets, ne construisent pas d'écoles et ne créent pas d'emploi. Pour le peuple et les jeunes jordaniens, des questions importantes restent sans réponse. Comment se peut-il qu'un pays aussi modeste que le nôtre se débatte face à une adversité si écrasante, pour s'entendre dire que ses amis souffrent de ce qu'on qualifie de lassitude des donateurs? Les institutions financières nous rappellent souvent que, par habitant, nous sommes parmi les pays qui bénéficient de l'aide la plus notable. C'est oublier que, par habitant aussi, peu de pays subissent autant de chocs extérieurs et contribuent autant que la Jordanie à la paix et à la sécurité mondiales.

Comment se peut-il qu'un pays comme la Jordanie accueille humblement des millions de personnes désespérées, tandis que des pays plus riches de par le monde pinaillent pour en accepter quelques milliers? Que cela dit-il de notre humanité commune quand, au cours de la seule année passée, le monde a consacré près de 1700 milliards de dollars à l'acquisition d'armements, mais n'a pas su, à 1,7 milliard de dollars près, répondre pleinement à l'appel lancé par l'ONU pour porter secours aux réfugiés syriens et aux communautés d'accueil dans des pays comme la Jordanie? Que faut-il comprendre quand des milliers de milliards sont dépensés pour mener des guerres dans notre région, mais bien peu pour améliorer son sort?

Il n'existe pas de bonnes réponses. La triste réalité veut que les économies belliqueuses connaissent un essor qui profite à quelques-uns, alors que les économies réelles souffrent au détriment de tous. Le message adressé aux jeunes de Jordanie et de notre région est limpide : on ne manque pas d'argent pour combattre le mal, mais personne ou presque n'aspire à la gratification de la vertu; la voix de ceux qui défendent et bâtissent est rendue inaudible par les cris de ceux qui attaquent et détruisent. Cela n'a pas de sens. Dès lors, que devons-nous dire aux Jordaniens? Quel discours la communauté internationale tient-elle à nos jeunes, qui sont une majorité? Devons-nous leur dire que les valeurs auxquelles nous tenons ne valent rien? Que le pragmatisme l'emporte sur les principes? Que l'autosatisfaction prime sur la compassion? Ou que nous devrions assurer nos arrières; tourner le dos aux personnes dans le besoin, puisque nous ne pouvons pas compter sur autrui pour nous venir en aide si nécessaire?

L'ONU est notre conscience mondiale; toutefois, pour trop de gens dans mon pays, et d'autres dans le monde entier, qui cherchent à faire le bien, il semble parfois que la conscience mondiale soit en mode silencieux. Il est temps de rompre le silence et de commencer à trouver des réponses. Ce faisant, nous pouvons lancer une tendance mondiale qui aille dans le sens d'un avenir meilleur pour notre humanité commune. Notre attachement à la paix, à la modération et à la coopération internationale est sans compromis. Arroser un arbre fruitier qui a besoin d'eau ou continuer de jeter de l'huile sur le feu? Le monde doit faire un choix.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Prince héritier du Royaume hachémite de Jordanie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

Le Prince héritier Al Hussein ibn Abdullah II, Prince héritier du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre des Tuvalu

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre des Tuvalu.

M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre des Tuvalu, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre des Tuvalu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Sopoaga (Tuvalu) (*parle en anglais*) : La semaine prochaine, le 1er octobre, les Tuvalu célébreront le trente-neuvième anniversaire de leur indépendance. C'est donc l'occasion pour moi, au nom du Gouvernement et du peuple des Tuvalu, de remercier l'Organisation des Nations Unies et tous ses membres d'avoir reconnu la pleine souveraineté des Tuvalu en octobre 1978.

Vingt-deux ans plus tard, à la veille du XXIe siècle, en septembre 2000, les Tuvalu sont devenus le 189e Membre de l'ONU, obtenant ainsi le droit de participer à part entière aux activités du système des Nations Unies. Notre adhésion à l'Organisation est chargée d'espoir – l'espoir dans les nobles valeurs de cette grande instance, et la confiance dans son aptitude à assurer à l'humanité, y compris aux petits pays vulnérables comme le mien, la paix, la sécurité et la prospérité nécessaires à notre survie.

Je tiens à exprimer la gratitude sincère des Tuvalu à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions spécialisées, aux partenaires de développement – en particulier nos partenaires traditionnels dans le Pacifique, les organismes régionaux du Pacifique –, à nos amis d'Asie – l'Inde, la Corée du Sud, le Japon et la République de Chine –, à l'Union européenne et à d'autres pour tout leur soutien à mon pays, la nation insulaire des Tuvalu. Nous nous réjouissons de l'amitié que nous témoignent les Membres de l'ONU et d'autres entités, et des partenariats que nous entretenons avec eux, alors que nous avançons sur la voie du progrès.

Les Tuvalu accueillent avec satisfaction le thème retenu pour le débat général de l'Assemblée à sa soixante-douzième session, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Il rend bien compte du lien indéniable entre paix, sécurité et développement durable. Il souligne aussi que, sans paix et sécurité, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne saurait aboutir à une mondialisation équitable pour tous, ce qui revient à dire qu'il ne peut y avoir de paix ni de sécurité sans développement durable.

Je félicite M. Miroslav Lajčák de son élection à la présidence et de son ambition de donner la priorité à l'être humain durant la soixante-douzième session. Je félicite également le Président sortant de l'Assemblée générale, M. Peter Thomson, des Fidji, pour son action et sa direction remarquable sur de nombreux fronts.

En tant que représentant d'une petite nation insulaire vulnérable, je veux exprimer toute la compassion des Tuvalu aux populations des États-Unis d'Amérique et des îles des Caraïbes qui sont victimes ou ont fait les frais de la dévastation causée par les ouragans et cyclones tropicaux qui ont récemment frappé la région. Ces phénomènes malheureux montrent clairement l'ampleur et l'urgence de l'action mondiale que l'ONU doit encore mener pour mieux préparer, protéger et sauver les peuples et l'humanité de ces calamités.

Nous partageons également l'immense douleur du peuple mexicain après le tremblement de terre survenu cette semaine, qui a notamment fait des victimes parmi de jeunes écoliers, ainsi que celle des autres peuples victimes de catastrophes analogues et de violence à travers le monde. Nous prions pour que Dieu apporte du réconfort et un prompt rétablissement aux personnes touchées et à leurs proches.

D'horribles actes de violence et de terrorisme continuent d'accabler notre monde. D'innombrables vies innocentes sont détruites et perdues. La violence, sous toutes ses formes, constitue une menace directe à la paix et à la sécurité et compromet gravement nos efforts pour parvenir au développement durable. Nous condamnons donc la violence et le terrorisme sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la menace à la paix et la sécurité internationales que fait peser la République populaire démocratique de Corée. Nous prenons acte des efforts constants du Conseil de sécurité pour apaiser les tensions. De notre point de vue, rétablir les contacts pour ouvrir un dialogue diplomatique sans exclusive est la seule option propre à régler la crise sur la péninsule coréenne. Nous pensons qu'une riposte militaire entraînerait une destruction et des pertes en vies humaines inimaginables.

Dans cet esprit, les Tuvalu maintiennent leurs engagements à l'appui de tous les instruments juridiques internationaux visant à lutter contre la violence et le terrorisme. Il est impératif que nous appuyions le droit international aux fins de protéger et promouvoir les droits de l'homme. Nous nous félicitons de la création du Bureau de lutte contre le terrorisme pour garantir une mise en œuvre équilibrée et efficace de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Hier même, j'ai signé avec fierté, au nom de mon pays, les Tuvalu, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ce qui est une preuve de plus de notre attachement à l'élimination des armes nucléaires et au Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud, lequel a été négocié et rédigé lors du Forum des îles du Pacifique qui s'est tenu à Tuvalu en 1984. Nous nourrissons l'espoir fervent que l'ONU parviendra à interdire totalement et à rendre illégales, dans le monde entier, les armes nucléaires et autres armes de destruction massive, ainsi que le commerce de matières connexes et la mise au point de technologies de production de ces armes. L'humanité ne doit pas progresser en se fondant sur les notions de peur et de dissuasion, pas plus que sur l'adage selon lequel « force fait loi », mais plutôt en s'appuyant sur la justice morale au bénéfice de l'équité, de la confiance et du respect entre les êtres humains et de la jouissance de leurs droits fondamentaux.

L'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, l'an dernier, nous avait fait espérer que, en prenant acte de cette menace qui pèse sur notre existence à tous, les États Membres s'engageraient en faveur de cette cause commune que constituent la lutte contre les changements climatiques, l'adaptation à ses effets et le renforcement de l'aptitude des États en développement, en particulier les plus vulnérables, à y faire face. L'Accord de Paris représente notre espoir commun d'une vie décente sur une planète viable. Pour les Tuvalu, il représente l'espoir de sécurité et de survie.

Cet espoir s'est toutefois assombri lorsque les États-Unis ont annoncé qu'ils allaient se retirer de l'Accord de Paris. Cette décision risque de compromettre nos efforts mondiaux pour sauver et protéger les moyens de subsistance des populations menacées par les effets des changements climatiques. Ce sont les groupes marginalisés et vulnérables, les pauvres, les femmes et les enfants qui souffrent le plus des changements climatiques, en particulier ceux qui vivent dans des îles et des zones côtières de basse altitude. Ces personnes se comptent déjà par dizaines de millions, et leur nombre augmente à un rythme alarmant.

Les intérêts économiques et politiques nationaux ne sont souvent pertinents qu'à court terme et ne bénéficient qu'à quelques personnes. Ils ne doivent pas être privilégiés au détriment d'une vie décente pour nous tous, générations actuelles et futures, sur une planète viable. Tel est l'esprit qui sous-tend notre système de développement au XXIe siècle. Nous exhortons donc les États-Unis à se joindre de nouveau à nous et à nous donner à tous, en particulier aux plus vulnérables, les meilleures chances possibles de préserver un

avenir durable pour nous-mêmes et pour l'humanité. Nous sommes néanmoins encouragés ce matin par le leadership énergique qu'ont assumé le Premier Ministre canadien, Justin Trudeau, et le Président français, Emmanuel Macron, sur les changements climatiques. Nous les en remercions et saluons leur courage.

Nous nous félicitons que le Secrétaire général entende convoquer en 2019 un sommet sur le climat à des fins de mobilisation politique. Ce sera là, selon nous, une occasion importante de faire le point sur nos progrès et notre dynamique et, surtout, de renforcer notre engagement à prendre des mesures urgentes et crédibles visant à renverser la tendance au réchauffement de la planète. Nous sommes également encouragés par la détermination du Secrétaire général à intensifier les échanges politiques de haut niveau pour limiter la hausse des températures bien en-deçà de 2° C au-dessus des niveaux préindustriels, voire de la restreindre à 1,5° C. De même, nous trouvons réconfortante sa volonté de rallier le système des Nations Unies afin de mieux appuyer les États Membres en mobilisant les ressources nécessaires et en renforçant les partenariats au service de l'action climatique.

De fait, en l'absence d'engagement renforcé et de partenariats véritables, l'Accord de Paris ne nous sauvera pas tous, en particulier pas les plus vulnérables. Les changements climatiques ont un effet multiplicateur sur les risques qui pèsent sur tous les facteurs de développement. Les difficultés qu'ils recèlent sont complexes et en évolution constante. C'est pourquoi nous lançons de nouveau un appel en faveur de la nomination d'un représentant spécial sur les changements climatiques et la sécurité, aux fins d'accroître l'attention, la coordination et la détermination de la communauté internationale. Dans le même ordre d'idées, nous demandons que la question portant sur le lien entre changements climatiques et sécurité soit inscrite en permanence à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, compte tenu de la menace que les premiers font directement peser sur la paix et la sécurité mondiales.

Pour les Tuvalu comme pour nombre d'îles de faible altitude, notre paix et notre sécurité ne sont pas hypothéquées par les menaces traditionnelles que sont le conflit, la violence, la drogue, les armes, la famine ou la maladie. Au contraire, comme la Déclaration de Malé sur la dimension humaine des changements climatiques l'a reconnu en 2007, « les effets des changements climatiques font peser la menace la plus immédiate, la plus fondamentale et la plus vaste » sur les individus et les communautés de ces États les plus vulnérables et compromettent un large éventail de droits de l'homme, notamment

> « le droit à la vie, le droit de participer à la vie culturelle, le droit d'utiliser et de jouir de la propriété, le droit de bénéficier d'un niveau de vie suffisant, le droit à l'alimentation et le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible. »

Il y a 10 ans, nous avons pris acte du fait que les changements climatiques constituaient la pire menace qui pesait sur notre paix, notre sécurité et, en définitive, notre survie. C'est toujours le cas aujourd'hui, et la situation est chaque jour plus urgente. D'après les tendances actuelles du réchauffement, nos îles pourraient être submergées par la mer dans les 50 prochaines années. Au cas où cela se produit, nous serons forcés d'abandonner nos îles, alors même que nous contribuons le moins au réchauffement climatique et à l'élévation du niveau de la mer. Cette réinstallation ou ce déplacement forcé de nos peuples est une injustice, une atteinte à nos droits fondamentaux.

C'est pourquoi nous continuons d'appeler à un engagement et à un partenariat renforcés à l'échelle mondiale en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Nous ne pouvons renoncer à cette campagne, et ce, pour deux raisons très simples. Premièrement, la réinstallation et l'apatridie sont totalement inacceptables, comme beaucoup d'entre nous en conviendront ici dans cette salle. Deuxièmement, nous savons tous que les membres de notre famille mondiale des Nations Unies ont les outils et les ressources nécessaires pour protéger les Tuvalu et les États de faible altitude contre les effets des changements climatiques. La seule question qui se pose est de savoir si nous avons la volonté et le courage d'aider ces peuples.

Nous nous sommes réunis par le passé pour faire face à de graves risques. Au fil des ans, la communauté internationale, guidée par la Charte des Nations Unies, a coopéré sur plusieurs fronts pour faire face à des menaces, telles que l'épidémie d'Ebola, le choléra, la violence et les catastrophes naturelles, et, par la suite, pour protéger la vie et les droits des personnes déplacées par ces menaces. La réaction internationale a été immédiate, parce qu'il s'agissait de menaces mondiales susceptibles de toucher l'humanité toute entière. Dans d'autres cas, en revanche, la réponse a été dictée par des intérêts politiques et économiques. Malheureusement, les déplacements dus aux effets des changements

climatiques n'ont pas suscité la même préoccupation ni les mêmes réactions à l'échelle internationale, en dépit du fait qu'ils pourraient devenir une menace grave à la paix, à la sécurité et aux droits de l'homme dans le monde.

Les migrations de masse incontrôlées en Europe du fait de conflits et de catastrophes naturelles, par exemple, nous ont enseigné une leçon très importante, à savoir que nous aurions dû mettre en place des institutions et des systèmes internationaux efficaces pour contrôler, gérer et protéger les droits des migrants. De la même manière, nous devons à présent établir des systèmes internationaux efficaces pour protéger les droits fondamentaux des personnes déplacées par les effets des changements climatiques et éviter de nouvelles migrations de masse incontrôlées et d'autres violations massives des droits de l'homme.

Cette préparation doit aller de pair avec l'élaboration d'instruments juridiques internationaux appropriés permettant de faire face aux problèmes complexes et multiformes posés par les changements climatiques. En particulier, les régimes actuels régissant la question des réfugiés ont été mis en place pour faire face aux menaces traditionnelles et ne protègent pas suffisamment les personnes contraintes de quitter leur maison en raison des effets des changements climatiques. C'est pourquoi nous réitérons notre proposition d'une résolution des Nations Unies en faveur de la création d'un processus juridique visant à protéger les droits de l'homme et, in fine, à sauver la vie des personnes déplacées par les effets des changements climatiques.

En tant que petit État insulaire en développement (PIED) qui figure parmi les pays les moins avancés (PMA), nous avons besoin d'un appui international renforcé pour surmonter les difficultés structurelles que nous rencontrons dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les Tuvalu ont, pour leur part, élaboré une stratégie nationale de développement durable, appelée Te Kakeega III. Son objectif est d'accroître la résilience grâce à la bonne gouvernance, une participation sans exclusive et des mesures de renforcement des capacités en matière d'atténuation destinées aux PMA. Elle fixe des objectifs de 100 % d'énergies renouvelables d'ici à 2020 et prévoit une adaptation de la protection côtière sur toutes les îles afin de protéger et de sauver les Tuvalu.

Nous remercions les membres de la communauté internationale de leur appui généreux par le biais du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'environnement mondial et du Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que les autres donateurs et partenaires bilatéraux. Nous leur savons gré de leur bonne volonté. Cependant, nous avons nous aussi créé notre propre fonds de survie aux changements climatiques et aux catastrophes (Tuvalu Climate Change and Disaster Survival Fund), qui vise à aider les gens à réagir rapidement aux effets des changements climatiques.

Afin de renforcer ces efforts d'adaptation, l'accès à des infrastructures appropriées, des ports maritimes sur les îles, des aéroports, la connectivité des technologies, les soins de santé, une éducation de qualité et les énergies renouvelables sont autant de domaines particulièrement prioritaires. Les Tuvalu appellent de leurs vœux l'établissement de partenariats véritables et durables, comme prévu dans les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement.

En ce qui concerne la question de la sortie de la catégorie des PMA, nous estimons qu'un pays ne doit passer à la catégorie supérieure que lorsqu'il peut parvenir au développement durable, et non pas lorsqu'il devrait être en mesure d'y parvenir. Les vulnérabilités particulières de PEID et de PMA, comme les Tuvalu, doivent être le critère central au moment d'envisager la possibilité d'une sortie de la catégorie des PMA.

En tant que petites îles entourées par des vastes océans, nous interagissons avec l'océan chaque jour de notre vie. Nous sommes fortement tributaires de l'océan, et l'océan est essentiel à notre développement durable. Nous sommes fermement convaincus qu'une fois que nos lignes de base ont été établies en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, ces lignes de base, ainsi que les zones marines ainsi identifiées doivent rester fixées à jamais, et ce, indépendamment de l'élévation du niveau de la mer.

Les discussions en cours sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale doivent veiller à ce que les petits États insulaires en développement, avec leurs vulnérabilités particulières, bénéficient de l'appui financier et technique nécessaire pour garantir leur participation égale et équitable à la gestion de la biodiversité marine dans ces zones et au partage des avantages qui en découlent. Nous devons convenir à la présente session de l'Assemblée d'entamer les travaux sur l'élaboration d'un accord juridiquement contraignant visant à protéger la biodiversité au-delà des limites de la juridiction nationale.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est universel et holistique en ce qu'il s'applique à tous les pays et acteurs et couvre tous les aspects du développement durable. L'un des éléments essentiels à son succès est son ancrage dans les droits de l'homme et des partenariats authentiques. Or, la démocratie dynamique de Taiwan, qui est depuis longtemps un partenaire de développement actif et responsable de nombreux pays, notamment des Tuvalu, se voit refuser la participation au système des Nations Unies. Il n'est pas juste que la vingt-deuxième économie mondiale, qui est à même d'y apporter une contribution remarquable, ne puisse participer au Programme 2030. Cela est regrettable, étant donné que le Programme 2030 a besoin de véritables partenariats mondiaux pour mobiliser toutes les ressources disponibles s'il veut être couronné de succès. En vertu de son principe d'universalité, l'Organisation des Nations Unies devrait permettre aux 23 millions de Taiwanais de jouir de leur droit fondamental de participer pleinement au système des Nations Unies, de bénéficier de ses programmes et d'y contribuer.

Dans le même esprit, le peuple cubain doit pouvoir exercer librement son droit de décider de ses propres systèmes politique, économique et social. Son commerce et ses droits étant restreints par le blocus unilatéral imposé par les États-Unis, le peuple cubain se voit refuser la participation effective à nos programmes de développement durable.

De même, le peuple de la Papouasie occidentale doit pouvoir, grâce à l'intervention de cette organisation responsable, exercer son droit fondamental de déterminer ses propres aspirations en matière de développement, et de décider de son avenir. Les habitants de la Papouasie occidentale sont un peuple distinct qui plonge ses racines dans l'espace du Pacifique et qui dispose de sa propre terre, de son histoire et de sa culture. La violation des droits de l'homme en Papouasie occidentale reste pour nous un sujet de vive préoccupation. Les Tuvalu sont intimement convaincus que l'Organisation des Nations Unies doit contribuer à fixer une voie claire afin de traiter de ces questions et de la question de l'autodétermination du peuple de la Papouasie occidentale.

Nous devons forger de véritables partenariats avec ceux qui peuvent contribuer à une vie décente au sein de nos communautés marginalisées. Nous ne devons pas oublier ni risquer de laisser de côté ceux qui aspirent à une vie décente mais que la violence, les catastrophes naturelles, les violations des droits de l'homme, les atrocités et les effets des changements climatiques en empêchent. Nous ne devons laisser personne de côté.

Enfin, je voudrais exprimer l'appui ferme des Tuvalu à un pacte mondial sur l'environnement, tel que proposé par la France. Il nous faut un accord international juridiquement contraignant qui protège nos droits à un environnement sûr et propre. En fait, l'humanité tout entière se trouve à bord d'un même gros canot et comme l'a dit ce matin le Premier Ministre canadien, Justin Trudeau, (voir A/72/PV.12), face aux changements climatiques aucun pays ne peut quitter le navire. Nous devons soit pagayer ensemble pour que le canot reste à flot et en sécurité, soit laisser le canot couler et sombrer. Nous espérons que grâce à ce pacte mondial sur l'environnement et à l'Accord de Paris, nous pourrons sauver les Tuvalu. Et si nous pouvons sauver les Tuvalu, nous pouvons sauver le monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre des Tuvalu de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre des Tuvalu, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 18 h 20.